



N O U V E A U

JOURNAL HELVÉTIQUE.

---

M A I 1771.

---

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

---

I. *ENCYCLOPÉDIE, ou dictionnaire universel, raisonné des connaissances humaines*

TOME III. Yverdon 1771.

**L**'HISTOIRE littéraire est une partie si intéressante des connaissances humaines, qu'on ne conçoit pas comment on pourrait l'exclure d'un ouvrage tel que celui-ci. Sans

doute que les premiers auteurs, qui ont négligé cette branche de la littérature, furent effrayés par la vaste étendue qu'elle présente au premier abord. Il est vrai que si l'on veut embrasser cette multitude effrayante de noms & de livres peu connus & si peu dignes de l'être, il est impossible de les rassembler dans un ouvrage qui, quelque volumineux qu'il paraisse, ne pourrait être infini. Mais si l'on se borne à célébrer les hommes vraiment illustres; si l'on se contente de faire connaître les ouvrages consacrés à l'immortalité, par le vœu unanime des nations & des siècles; ce n'est plus le trop grand nombre qu'il faut craindre; le choix seul devient difficile. On se fait un scrupule de confondre les noms vénérables des bienfaiteurs de l'humanité, avec ceux de tant d'êtres éphémères, dont la gloire usurpée ne dure qu'un instant, avec ceux de tant de personnages obscurs, qui n'ont rien fait d'assez mémorable pour être mis au rang des immortels. On tremble de laisser dans une obscurité peu méritée un petit nombre de génies distingués, que les scrupules de la modestie, & plus souvent les noirceurs de l'envie, ont dérobés aux regards de leurs contemporains & aux hommages de la pos-

térité. Quand il s'agit d'apprécier les grands hommes, il faudrait être exempt de passions & de préjugés, & quel est l'auteur qui ose se flatter de l'être ? L'éditeur de la nouvelle encyclopédie n'a pas ignoré toutes ces difficultés, cependant il n'a pas laissé de faire entrer dans son plan un grand nombre d'articles sur l'histoire littéraire, choisis avec discernement & travaillés avec intelligence. Tel est celui dont nous allons donner une idée.

ARCHIMÉDE, né 187 ans avant J. C., était parent de *Hiéron*, roi de Syracuse, & quoique sa naissance lui donnât des droits à la considération publique, il voulut la mériter par des services réels. Dans cette vue, il s'appliqua aux sciences & il y fit les plus belles découvertes.

L'art de la progression des nombres, jusqu'alors absolument inconnue, n'échappa point à ses profondes recherches. Dans une conversation particulière qu'il eut avec quelques savans, quelqu'un s'avisa d'avancer qu'il était impossible d'exprimer en nombres une quantité considérable. Archimède affirma le contraire. On n'osa pas rire de cette réponse; mais un mauvais plaisant crut avoir bien repliqué, en demandant s'il éva-

luerait le nombre des grains de fable qui font au bord de la mer. Le mathématicien s'engagea à exprimer celui des grains dont on pourrait remplir l'univers jusqu'aux étoiles fixes, & il le prouva en faisant voir que le vingtième terme d'une progression décuple croissante remplissait son engagement. On peut présumer de là qu'Archimède a inventé la doctrine des progressions. Il est du moins certain qu'il est le premier qui l'ait exposée.

Ce grand homme enrichit la géométrie de plusieurs belles découvertes. Il trouva la manière de mesurer la surface & la solidité de la sphère & du cylindre, soit que ces corps soient entiers, ou qu'on les conçoive comme coupés par des plans parallèles à leur axe. Il découvrit ensuite que la sphère est les deux tiers du cylindre circonscrit.

Toujours profond & ingénieux dans ses recherches, il trouva encor que tout cercle & tout secteur circulaire est égal à un triangle, dont la base est la circonférence du secteur, & la hauteur le rayon. Un polygone, dit-il, est égal à un triangle, dont la base est égale à la somme des côtés du polygone, & la hauteur à la perpendicu-

laire abaiffée du centre du polygone fur un de fes côtés. Or, le rayon d'un cercle étant la perpendiculaire abaiffée fur un des côtés d'un polygone, qui a pour centre l'autre extrémité de cette perpendiculaire, l'aire d'un triangle, dont la hauteur fera égale à cette ligne, fera auffi égale à celle de ce polygone. Multipliez ces polygones infcrits & circonfcrits, jufqu'à ce qu'ils approchent de l'aire du cercle : vous trouverez enfîn la même égalité entre le triangle & le cercle, qui est un polygone d'une infinité de côtés. Telle fut la méthode ingénieufe dont *Archimède* fe fervit pour mefurer les figures curvilignes. Méthode fupérieure pour la rigueur du raifonnement aux moyens qu'on a imaginés depuis à cette fin.

Après avoir ainfi formé une théorie générale des courbes, ce profond géomètre travailla à celle des folides formés par la révolution des courbes. Comme il rédigeait le traité qu'il a publié fur ce fujet, un de fes amis lui demanda quelles pouvaient être les propriétés d'une courbe, qui fait plusieurs tours autour d'elle-même & du point où elle commence. *Archimède* chercha à cette occafion la nature & les propriétés

de la spirale. Il crut que cette découverte lui servirait à connaître l'aire du cercle, & il se trompa, mais il détermina l'aire de la parabole.

Ce grand homme fit un usage admirable des miroirs ardens. On prétend qu'il brûla par ce moyen plusieurs vaisseaux de la flotte Romaine, à la distance de trois milles. Il paraît impossible qu'un verre parabolique ait trois milles de foyer. Aussi tous les historiens ne s'accordent pas en ce point. *Tretzes* soutient que le miroir d'*Archimède* était composé de plusieurs miroirs ajustés sur une espèce de châssis, qui réunissaient par réflexion les rayons du soleil à une grande distance. Cet auteur ne dit pas quelle forme avaient ces miroirs; sans doute parce qu'il était convaincu par l'expérience que les miroirs paraboliques & sphériques, de quelque manière qu'on les combinât, ne pouvaient pas former un foyer d'une grande étendue. Le P. *Kirker*, crut que la machine d'*Archimède* devait être composée de miroirs plans. Pour faire l'essai de cette idée, il imagina un miroir ardent formé de plusieurs miroirs, qui, en réfléchissant la lumière dans un même point, y produisirent une chaleur considérable à une

grande distance. Un jésuite de Prague , au commencement de ce siècle , répéta cette expérience avec plus de succès. Le P. *Regnault* dit que les miroirs doivent être disposés en forme de pyramide. Enfin , M. de *Buffon* , a fait exécuter un miroir semblable. Il est composé d'environ 400 glaces planes d'un demi pied en quarré : il fonde le plomb & l'étain à cent quatre pie's de distance , & allume le bois beaucoup plus loin.

Entre les machines inventées par Archimède , l'histoire nous a conservé la description de la vis sans fin & de la vis inclinée. La première est une vis disposée en spirale , qui engraine dans une roue dentée. Elle sert à entretenir le mouvement , & à vaincre de grandes résistances. La seconde est une machine hydraulique , qui a la forme d'un cylindre autour duquel tourne un tuyau en vis. Dans cette machine singulière , la propension du poids à tomber , sert à le faire monter. *Archimède* l'inventa , dit-on , en Egypte , pour évacuer promptement l'eau qui séjournerait dans les lieux - bas , après l'inondation du Nil.

Il imagina encor la poulie mobile , & trouva qu'en multipliant les poulies , il

augmentait considérablement l'effet d'une puissance. Cette découverte lui fit si bien connaître la force des leviers, qu'il comprit que par leur combinaison il n'était point d'effort dont il ne fût capable. *Donnez-moi un point d'appui*, disait-il à Hiéron, & je soulèverai la terre.

La dernière occasion où *Archimède* montra ses profondes lumières, coûta la vie à ce grand homme : c'est le siège de Syracuse. Lui seul rassura ses compatriotes justement alarmés à l'approche de Marcellus. Lui seul soutint pendant trois ans les efforts de l'armée Romaine. Tantôt il lançait des gros quartiers de pierres qui fracassaient les galères ; tantôt il faisait pleuvoir sur les assiégeans une grêle de traits qui les mettaient en déroute. Mais ce qui étonna sur tout les Romains & les Syracusains, ce fut une machine qu'il inventa pour enlever les galères, & les écraser contre les rochers en les laissant tomber. C'était une bascule d'une grandeur énorme ; à l'un des bouts, était attachée une chaîne armée de crampons, qui, en tombant, accrochaient la galère. On baissait alors la bascule, qui enlevait le bâtiment, & on faisait lâcher prise aux crampons pour le laisser

tomber sur des rochers , où il se mettait en pièces. Un génie aussi extraordinaire eût prolongé le siège beaucoup plus long-tems , si la vigilance des assiégés s'étoit soutenue. Marcellus profita de la fête de Diane pour s'emparer de la ville par escalade. Archimède périt dans le tumult , de la main d'un soldat qui ne le connaissait pas.

Ce grand homme avait aussi découvert les principes de l'*hydrostatique* , qui a pour objet l'équilibre de l'eau & son action sur les corps qui y sont plongés. Ce qui donna lieu à cette découverte , fut la prière qu'Hiéron fit à *Archimède* , de chercher combien d'alliage il y avait dans une couronne qu'il avait fait faire. En cherchant à résoudre ce problème , il établit d'abord cette vérité : Un corps plongé dans un fluide , déplace un volume d'eau égal à son poids. De là il conclut qu'un corps plus léger que l'eau , y surnage si on l'y plonge ; qu'il y demeure entièrement plongé , s'il est de la même pesanteur spécifique ; qu'il tombe au fond , s'il est plus pesant , & que dans ces deux cas , il perd un poids égal à celui du volume d'eau qu'il déplace.

La sphère d'*Archimède* , par laquelle il représente les mouvemens des astres , est

des plus fameuses. Elle a été chantée par plusieurs poètes, & Ciceron la regarde comme une des inventions qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Archimède composa deux ouvrages sur les dimensions du cercle, de la sphère & du cylindre. On a encor de lui divers autres traités, qui ont été expliqués par plusieurs savans, entre lesquels on distingue *Barow*, dont l'commentaire est le plus estimé.

Les arts durent beaucoup à ce génie puissant, qui fut découvrir avec tant de sagacité les principes de la mécanique, & qui réussit si heureusement à les appliquer pour produire les effets les plus surprenans. Si Archimède eût tourné vers d'autres objets les forces de son esprit inventeur; s'il avait appliqué aux arts agréables les vérités qu'il avait trouvées & établies, il ne faut pas douter qu'il n'eût fait dans cette partie des découvertes aussi surprenantes. Les arts tiennent les uns aux autres par une chaîne encor mal apperçue; ils dérivent tous d'une source commune, & leurs effets si différens en apparence se rapprochent, lorsqu'ils sont soumis à l'examen d'un génie capable de comparer les faits, de raisonner profondément sur leurs rapports;

d'en tirer des conséquences & d'en prévoir l'application. Cette idée sera confirmée par l'analyse de l'article ART, qui nous a paru traité d'une manière nouvelle & lumineuse.

L'*art*, envisagé comme une capacité dans l'homme, est la connaissance méthodique de tout ce qu'il faut savoir, & l'habitude familière de faire régulièrement tout ce qu'il faut exécuter pour produire un effet déterminé & prévu, qui n'aurait pas pu être produit par la simple habitude naturelle. Cette définition est un peu longue, mais elle est exacte, elle convient à tous les *arts*; elle montre que tout *art* suppose nécessairement, 1°. un effet déterminé & prévu; 2°. des opérations propres à le produire; 3°. des règles connues & fixes; 4°. un effet & des moyens, qui exigent des connaissances & une habitude acquises par l'étude & l'exercice. Considéré comme cause, l'*art* est une augmentation faite à notre capacité naturelle; considéré comme effet, c'est une addition faite aux productions régulières de la nature. Relativement à l'homme en qui l'*art* réside, c'est la nature perfectionnée dans ses moyens; relativement à l'objet sur qui l'*art* s'exerce,

c'est la nature perfectionnée dans ses effets. Quelque régularité que l'on remarque dans les ouvrages de certains animaux, ce n'est que très-improprement que l'on peut dire qu'il y a de l'*art*; puisqu'il n'est dans les agens ni connaissances, ni habileté acquises. Les animaux exécutent ce qu'ils font sans étude, sans leçons, sans exercice; ils n'inventent ni ne perfectionnent rien. Il ne faudrait y avoir non plus de l'*art* dans la cause première. Elle connaît & peut tout naturellement. L'*art* est le partage de l'homme, en tant qu'être intelligent & borné, capable de faire des progrès & d'avancer vers la perfection.

· Tout *art* exige des connaissances qui dirigent les opérations, & des opérations éclaircies par certaines connaissances. De là deux parties essentielles dans le système de chaque *art*, la théorie & la pratique.

· A considérer les choses en général, il paraît que la partie spéculative d'un *art*, doit précéder la pratique. Sans connaissances acquises, les opérations de l'ouvrier sont des mouvemens aveugles, des essais souvent inutiles, quelquefois dangereux, des tâtonnemens lents & incertains. D'un autre côté, la théorie abandonnée à elle-

même n'est qu'une science stérile. Elle est trompée par des apparences non approfondies, abusée par des faits mal connus, égarée par des suppositions que l'on croit vraies, parce qu'on compte trop sur l'analogie, & que l'on s'appuie sur des idées universelles que l'on prend mal-à-pros pour des images réelles des individus. La pratique peut seule détruire ces erreurs; découvrir les difficultés que le spéculatif aperçoit rarement; vérifier la possibilité des effets. & la suffisance des moyens: rarement l'esprit a des idées conformes au véritable état des choses, à leur nature, à leurs propriétés, à leurs rapports. Sans la pratique, la spéculation nous égare aisément, & nous mène au-delà du vrai: sans la spéculation, la pratique nous retient en deçà de la vérité, & borne nos progrès.

On se tromperait cependant, si l'on allait s'imaginer que les spéculations du philosophe ont précédé, dans l'invention des arts, les pratiques de l'artiste ou de l'ouvrier. L'homme a commencé par agir, par faire des essais, des expériences; ensuite il a raisonné sur ses procédés & sur leurs effets. Il faut avoir un grand nombre d'idées

avant que de poser des principes & d'en tirer des conséquences. Que de faits ne devaient pas être découverts par l'expérience, avant que l'on pût connaître la possibilité de jeter en fonte la statue de Louis-le-Grand.

Mais quand tous ces faits seraient connus, ils ne donneraient jamais naissance à cet art, tel que *Pigale* l'exerce, sans le secours d'un génie spéculatif, qui analyse, rapproche, compare les faits, qui forme des principes, tire des conséquences, rassemble un système de leçons & de règles, propres à diriger l'ouvrier, à lui tracer une route sûre, à lui indiquer les moyens d'atteindre le but proposé. On connaissait depuis long-tems l'allongement des verges de métal par la chaleur; mais sans un génie inventif, *Jaquet - Droz* \* n'aurait pas imaginé une pendule perpétuelle qui se

\* Cet habile artiste, qui fait honneur à sa patrie en enrichissant les arts, est né à la Chaux-de-Fond, dans les montagnes du comté de Neuchâtel, & il y fait actuellement un commerce très-considérable d'horlogerie. La mécanique appliquée à cet art est toujours l'objet de ses recherches, & il exécute en ce genre les machines les plus surprenantes.

remonte

remonte d'elle-même, sans souffrir de retard, ni d'interruption dans son mouvement.

D'un autre côté, si cet habile artiste n'avait pas joint à une théorie profonde & ingénieuse, l'habitude d'exécuter lui-même avec la plus grande précision ce qu'il imagine, sa pendule serait encor un problème, & il douterait peut-être lui-même de la possibilité de l'exécution.

Concluons, 1°. que la théorie des *arts* doit être fondée sur des faits connus par l'expérience; 2°. que les essais, les opérations & les observations ne conduiront jamais un *art* à sa perfection, sans les raisonnemens d'un esprit philosophique; 3°. qu'il faut joindre la théorie à la pratique pour atteindre à la perfection des *arts*, & que leurs progrès seront toujours déterminés par le nombre des faits bien connus, & par l'habileté du philosophe à en découvrir les rapports. Ces deux conditions nécessaires ne se trouvent pas toujours réunies dans la même personne; mais on y suppléera, si l'ouvrier docile règle ses opérations sur les conseils du philosophe, qui analyse, qui imagine, & qui soumet sans amour-propre, ses découvertes à l'expérience

de l'artisan. Le philosophe ne doit croire que ce qu'il a vu ; qu'il aille dans l'atelier de l'artisan , qu'il suive ses opérations , qu'il s'approprie ses expériences, qu'il prenne les faits dont il est témoin pour l'unique base de ses raisonnemens , plutôt que des idées abstraites qui n'ont point de modèle dans la nature. C'est aux grands , c'est aux princes à favoriser la découverte de ces faits , à encourager les artistes & les philosophes , à leur aider à tirer des conséquences utiles , & à en faire d'heureuses applications.

L'art ajoute à la nature , mais ce n'est pas en créant de nouveaux êtres. Nos forces se bornent à quelques changemens dans la manière d'exister ou d'agir des diverses substances. Substituer de nouvelles formes aux formes primitives , ajouter de nouvelles capacités aux forces naturelles ; voilà deux effets immédiats des arts. Dans certains arts , l'ouvrier se borne à séparer d'un tout quelques parties , pour lui donner une forme qu'il n'avait pas auparavant. C'est ainsi que le sculpteur travaille un bloc de marbre , pour en faire un vase , un autel , une statue. Quelquefois l'art fait changer de place aux parties d'un tout , il les ar-

range sous d'autres rapports ; ainsi l'orfèvre étend son métal sous le marteau pour lui donner une autre forme. De là naît une première classe d'*arts* purement physiques , qui s'appliquent à façonner un tout déjà existant , sans le décomposer ni le détruire.

Dans d'autres *arts* , on forme de nouveaux tous , on construit de nouveaux êtres , en rassemblant sous des rapports fixes des parties qui existaient séparément. C'est ainsi qu'opèrent le chymiste & le peintre. De là naît une seconde classe d'*arts* physiques , qui arrangent de nouveaux êtres composés de parties qui existaient séparément , & qu'ils rassemblent selon certaines règles. Souvent l'*art* exige la réunion de ces divers procédés. Il sépare certaines parties , il en rassemble d'autres , il change les rapports des unes & des autres ; il forme par là de nouveaux individus qui s'écartent d'autant plus de la simple nature , qu'ils résultent d'un plus grand nombre d'opérations.

Un second effet des *arts* , est d'ajouter des forces actives aux forces naturelles. Sous cette classe nous comprenons, 1°. toute perfection donnée à nos facultés naturelles , soit du corps ; soit de l'esprit , par un exer-

cice fréquent & régulier. Tels font les effets de la danse , de l'escrime , du manége , du chant , de la grammaire , de la logique , de la rhétorique , de la morale , &c. 2<sup>o</sup>. Toutes les additions faites à nos forces naturelles , par l'invention des outils & des instrumens que l'homme construit par son adresse. Tels font les instrumens de mathématiques , les outils des différens ouvriers , les leviers & les machines du mécanicien. Tels font encor dans un autre ordre de choses , les livres de toute espèce , & tous les secours de l'art symbolique , le langage , l'écriture , &c. 3<sup>o</sup>. Nous y comprenons en troisième lieu , toutes applications de forces étrangères que nous nous approprions. Telles sont les forces de l'air , du feu , de l'eau , de la pesanteur , de l'attraction , de l'électricité , &c. Ainsi les *arts* modifient les manières d'être & d'agir des substances qui existent ; c'est leur effet immédiat.

Mais quels sont les *sujets* sur lesquels l'*art* exerce son empire. Evitons avec le même soin d'étendre trop , ou de resserrer avec excès la sphère de notre activité. Tout ce qui est immuable & inaltérable de sa nature , tout ce sur quoi nous ne saurions agir efficacement , tout ce qui n'offre point de

de puissance passive correspondante à nos forces naturelles ou acquises , ne saurait être le sujet d'un *art*.

On a vu des hommes trompeurs, superstitieux & ignorans , multiplier le nombre des sujets sur lesquels l'*art* peut s'exercer. Si on les en croit, ils peuvent changer l'essence même des choses , toutes les substances corporelles & spirituelles , les anges , les démons , les morts , les astres , la Divinité même est soumise à leur voix. Ce qui est caché dans les entrailles de la terre , ce qui est placé dans le plus haut des cieus , est également à leurs ordres. D'un autre côté, on voit tous les jours des génies étroits , lens & timides , des esprits paresseux & vains , resserrer la sphère des *arts*. Tout ce qu'ils ne comprennent pas , ou qu'ils ne sauraient exécuter , leur paraît impossible , comme si leurs lumières & leurs forces étaient la mesure de toute la capacité des hommes. Il est peu de sujets à notre portée , dont on puisse dire sans témérité , jamais l'*art* humain ne parviendra à le modifier. Il est peu d'effets physiques ou moraux , de ceux dans lesquels nous ne voyons pas de contradiction manifeste ,

dont on puisse affirmer qu'ils n'auront jamais lieu par les efforts de l'industrie. Si quelqu'un avait annoncé il y a quelques siècles, les effets de la poudre à canon, les phénomènes de l'électricité, les miracles mécaniques de Vaucanson, on aurait traité ses promesses de rêveries. Il n'y a pas long-tems qu'on a décidé l'impossibilité du miroir ardent d'Archimède, & M. de Buffon l'a renouvelé de nos jours. On a regardé comme contradictoire l'idée d'un voyage autour du monde, & depuis long-tems les vaisseaux Européens partis par l'occident, reviennent par l'orient. Que n'a-t-on pas droit d'attendre du tems, du génie & des recherches assidues de l'homme, qui est appelé à faire chaque jour de nouveaux progrès ?

Deux sortes de substances peuvent être l'objet des arts : ceux qui modifient la substance étendue, forment la classe nombreuse des *arts physiques*. La substance intelligente, objet des *arts moraux*, est aussi susceptible d'une foule de modifications.

Le mobile puissant qui encourage les efforts de l'homme industrieux & qui hâte les progrès des *arts*, c'est la nécessité de

chercher hors de nous tout ce qui sert à notre conservation , à notre perfection , à notre commodité , ou à nos plaisirs. Le desir de ces divers avantages constitue ce que nous nommons *l'amour de nous-mêmes* , qui n'est que le desir naturel d'être heureux. C'est-là le *but* de tous les *arts*. L'homme aurait pu sans doute se donner moins de mouvemens , se contenter comme les brutes de ce que la simple nature met à sa portée. Il l'aurait pu ; mais il n'aurait pas répondu à sa destination. Les prérogatives qui l'élevent au-dessus des bêtes , auraient été d'inutiles présens de l'auteur de son existence.

On a pu juger combien est nombreuse la classe des *arts* , & pour peu qu'on réfléchisse ; on appercevra bientôt , combien il est difficile d'en faire une division exacte , méthodique & complete. On s'est accordé à partager les connaissances humaines en deux branches générales , les *sciences* & les *arts*. On les a regardées comme des objets distincts qui pouvaient exister indépendamment l'un de l'autre ; mais ne s'est-on point trompé en cela ? Connait-on quelque science , qui ne soit pas la théorie d'un *art* ? De quelle utilité peut nous être une science ,

qui ne nous mettrait pas en état de rien faire d'utile pour notre conservation, notre perfection, notre commodité ou nos plaisirs? Il n'est de science utile que celle qui nous met en état d'agir utilement, elle est donc la théorie de quelque *art*. C'est à la perfection & à la pratique des *arts* que se rapportent toutes les *sciences*, & c'est à notre utilité que ceux-là doivent tendre invariablement.

Si nous envisageons les *arts* sous ce point de vue, nous trouverons d'abord quatre branches générales, auxquelles ils peuvent tous être rapportés. Ceux qui ont pour but immédiat notre conservation, formeront la classe des *arts nécessaires*. Ceux qui servent à nous perfectionner, seront connus sous le nom d'*arts utiles*. On rangera sous la dénomination d'*arts avantageux*, ceux dont l'effet se borne à faciliter nos opérations quelconques, & qui sont la source de notre commodité & de nos aïssances. Enfin, les *arts agréables* seront tous ceux qui n'ont pour but que de nous faire éprouver des sentimens flatteurs.

Chacune de ces classes peut être subdivisée, selon les divers sujets que ces *arts* modifient. Les uns se rapportent à la substance

étendue ; les autres à la substance intelligente. Si nous considérons ensuite chacune de ces classes d'*arts* physiques ou moraux , par rapport à leurs effets immédiats , nous en verrons naître une nouvelle subdivision. Les uns purement physiques, modifient les formes des corps & leurs propriétés par des retranchemens , des transpositions , ou des réunions de parties ; les autres qui peuvent se rapporter aux corps & aux esprits , modifient les forces actives ; soit en perfectionnant les propriétés naturelles des corps ; soit en ajoutant à ces propriétés des forces artificielles , par le moyen des outils & des instrumens ; soit enfin en suppléant au défaut des unes & des autres par des principes actifs indépendans de nous , mais qui sont à notre portée , & que nous pouvons tourner à notre profit.

On trouvera peut-être ces idées trop générales ; on aurait mieux aimé une classification détaillée des *arts* ; mais il en est de cette matière comme des objets de l'histoire naturelle : on n'est pas parvenu à fixer d'une manière précise le genre , l'espèce , la différence de chaque individu. Il en est qui tiennent aux classes supérieures & inférieures , sans que l'on puisse décider à la-

quelle ils appartiennent exclusivement. L'architecture, par exemple, réunit le nécessaire, l'utile, l'avantageux & l'agréable; elle modifie des substances de plusieurs espèces. La peinture faite pour plaire aux yeux, sert aussi à des usages plus relevés; elle instruit; elle conserve la mémoire des faits. La musique qui semble n'être destinée qu'à flatter l'oreille, a quelquefois d'utiles influences morales. Tel *art*, qui semble n'avoir pour objet que des substances matérielles, peut servir à modifier utilement l'esprit. Tous les *arts* sont liés & forment un tout dont on ne saurait sans danger retrancher une seule partie. Tous ont pour objet & pour dernière fin, la perfection & le bonheur de l'homme.

Si nous voulons considérer les *arts* d'un œil philosophique; le rang entr'eux ne sera pas difficile à fixer. Tout ce, sans quoi nous ne saurions exister comme hommes, doit être envisagé comme le premier de nos besoins. Les *arts*, qui ont pour objet notre conservation physique & morale, sont donc les *premiers des arts*, ce sont les *arts nécessaires*. Il ne suffirait pas que l'homme existât, s'il n'existait pas aussi parfaitement qu'il en est capable par sa constitution.

Ainsi tous les *arts* propres à conduire l'homme vers le plus haut degré de perfection qu'il puisse atteindre, sont les *seconds arts*, ce sont les *arts utiles*. Plus l'homme opère avec facilité, soit dans le physique, soit dans le moral, plus il a d'avantage pour hâter ses progrès. On donnera donc la troisième place aux *arts* qui facilitent nos opérations physiques & morales. Enfin, l'homme capable de goûter le plaisir, recherche ces avantages, qui sont pour lui, ce que les fleurs d'une prairie sont pour le voyageur qui la traverse. Il obtient ce but par les *arts agréables*, ce sont les *derniers des arts*.

Quoique l'on place les *arts* physiques, à côté des *arts* moraux, ce n'est pas que ceux-ci ne méritent une préférence décidée. Tout ce qui sert à la conservation de nos facultés intellectuelles, l'emporte sur ce qui n'a que le corps pour objet immédiat. Mais on ne peut dissimuler que les premiers contribuent nécessairement aux progrès des derniers.

Le vulgaire divisant les *arts* d'une façon moins philosophique, les range sous l'une ou l'autre de ces classes, les *arts libéraux* & les *arts mécaniques*, & par une injustice

réelle ; toute la considération est réservée aux premiers ; le mépris est trop souvent le partage des seconds. On n'est pas d'accord sur les arts qui doivent former ces deux classes. En général , il semble qu'on entend par les *arts mécaniques* , ceux qui demandent plus l'ouvrage de la main que de l'esprit , au lieu qu'on a nommé *arts libéraux* , ceux dans lesquels l'esprit a le plus de part. On voit combien l'idée qui les distingue est vague , & combien nous sommes éloignés d'avoir des dénominations fixes , pour désigner les objets dont on parle le plus. Parmi les *arts libéraux* , il en est que l'on nomme par excellence , les *beaux-arts*. Leur caractère distinctif est d'imiter la belle nature.

. Après ces idées générales , si l'on porte son attention sur le langage des *arts* , on le trouvera très-imparfait par la disette des mots propres , & par l'abondance des synonymes. Il y a des outils qui ont plusieurs noms différens ; d'autres au contraire n'ont que le nom générique. Quelquefois la plus petite différence suffit aux artistes pour inventer un nom particulier. D'autrefois , un outil singulier par sa forme ou son usage , porte le nom d'un autre machine , avec la-

quelle il n'a rien de commun. Dans la langue des *arts*, un marteau, une tenaille ont presque autant de dénomination qu'il y a d'*arts*. Les noms changent d'une manufacture à l'autre. Cependant les manœuvres les plus singulières, les machines les plus composées s'expliqueraient avec un assez petit nombre de termes familiers, si on convenait de n'employer les termes d'*arts* que quand ils offrent des idées particulières. Il fera t à souhaiter qu'un bon logicien, à qui les arts seraient familiers, entreprit des éléments de la *grammaire des arts*. Le premier pas qu'il aurait à faire serait de fixer la valeur des corrélatifs, *grand*, *gros*, *moyen*, *petit*, *faible*, *léger*, &c. Pour cet effet, il faudrait chercher une mesure constante, ou évaluer la grandeur, la grosseur & la force moyenne de l'homme, & y rapporter toutes les expressions indéterminées de quantité. Le second pas, serait de déterminer sur la ressemblance des formes & des usages de deux instrumens ou de deux manœuvres, quand il faudrait leur laisser un même nom ou leur en donner de différens. Celui qui entreprendra cet ouvrage, trouvera moins de termes nouveaux à introduire, que de synonymes à bannir. Il

lui fera plus difficile de bien définir les choses connues, telles que *grace* en peinture, *neud* en passementerie, *creux* en plusieurs *arts*, que d'expliquer les machines les plus compliquées. C'est le défaut de définitions exactes, & la multitude des mouvemens dans les manœuvres, qui rendent difficile l'explication de la plupart des *arts*. L'unique remède est de se familiariser avec les objets; & il en vaut bien la peine, soit qu'on les considère par les avantages qu'on en tire, ou par l'honneur qu'ils font à l'esprit humain.

Le IVe. volume de cet important ouvrage, vient d'être rendu public: il nous fournira pour les journaux suivans des observations intéressantes.





II. *CONSEILS sur les études nécessaires, à ceux qui aspirent au Saint Ministère : ouvrage qui peut, en même tems, servir d'introduction à l'étude de la théologie, par M. AL. CES. CHAVANNES, M. D. S. E. Prof. en théologie à Lausanne. Lausanne sous Yverdon 1771. un volume in-8°. 307 pag.*

**A** PRÈS le dérèglement des mœurs, rien n'est plus nuisible aux succès du ministère évangélique, que l'ignorance de ceux qui l'exercent. Nous ne vivons plus dans ces tems de barbarie, où le clergé régnait sur les peuples à la faveur des ténèbres. Les hommes ont brisé leurs fers, & les ecclésiastiques ne peuvent obtenir d'ascendant sur les esprits, que par la supériorité de leurs lumières. Je dis plus encor, s'ils veulent se concilier personnellement l'estime & la confiance publique, il faut qu'ils travaillent à se ménager la réputation bien méritée de gens éclairés, supérieurs au vulgaire par rapport aux objets

même qui ne sont pas directement de leur ressort.

M. CÉSAR CHAVANNES, professeur en théologie à Laufanne, a senti la nécessité de ces connaissances dans un ecclésiastique, & le besoin que les jeunes gens dévoués à cet état, ont d'être dirigés. L'amour de la patrie & de la religion, un desir éclairé de remplir les fonctions de son emploi, l'ont déterminé à publier cet ouvrage. Il présente d'abord aux jeunes gens des conseils généraux, relatifs aux dispositions & aux études qu'exige le ministère sacré: Il donne, 1°. un détail des divers objets, que ces études doivent embrasser. Il examine, 2°. les diverses méthodes suivies en différens tems, pour traiter la théologie. De là il passe, 3°. à quelques directions particulières, sur les études qui se rapportent aux diverses branches de la théologie. Il trace, 4°. une marche graduée que l'on peut suivre dans le cours des études pour employer utilement son tems. Enfin, il ajoute un catalogue des meilleurs livres que l'on peut lire & consulter pour faire ces études, avec le plus de facilité & d'exactitude qu'il est possible. Plusieurs auteurs ont travaillé le même sujet, mais aucun n'a  
embrassé

embrassé toutes les parties que renferme l'ouvrage utile dont nous allons rendre compte. Ceux qui l'ont traité le mieux, ont écrit en latin ou en allemand. M. C. a raison de penser qu'il fera une chose agréable au public, en donnant en français un ouvrage sur cette matière. On connaît le traité du S. Ministère d'un de nos plus célèbres théologiens, feu M. OSTERVALD, pasteur à Neuchâtel ; c'était l'esquisse des leçons qu'il donnait à quelques étudiants. Dans la bouche d'un homme qui réunissait aux lumières & aux talens une longue expérience & une solide piété, il ne faut pas douter que ce traité ne fût d'un très-grand prix ; mais tel qu'il a été publié sans l'aveu de l'auteur, il est bien loin d'être complet. Feu M. ROQUES, pasteur de l'église de Bale, a rassemblé dans un volume *in-4<sup>o</sup>*. plusieurs discours très-édifiants & très-curieux sur le même sujet, mais il n'a pas embrassé un plan aussi vaste que M. C., qui rend d'ailleurs hommage à ceux qui l'ont précédé dans la même carrière.

Le succès des études d'un bon ecclésiastique dépend de *deux* conditions essentielles, un *goût* bien décidé pour cette vocation, & certaines *dispositions*, certains *talens*, sans lesquels on ne saurait réussir.

Les traits qui caractérisent ce *goût* sont bien précieux & infiniment honorables ;

c'est un amour ardent pour Dieu, un vif & tendre intérêt au bonheur temporel & éternel de ses frères. Joignez à cela un éloignement décidé pour ces tracasseries, dont les ambitieux s'occupent avec tant de plaisir, & une préférence marquée pour un état qui appelle ceux qui s'y vouent, à la retraite & à la méditation d'objets purement spirituels.

A ce goût qui marque la vocation, il faut joindre les *talens*. Il faut, dit M. C. de la *santé* & de la *vigueur*, pour soutenir la fatigue des études, & sur ce point, il renvoie au traité de M. TISSOT *sur la santé des gens de lettres*. Il faut de la *mémoire* pour étudier avec fruit & pour prêcher facilement. Si vous desirez former cette faculté si utile à tous, & si nécessaire à un homme de lettres, exercez-la, sans la surcharger : rappelez fréquemment ce que vous lui avez confié : présentez-lui certaines idées liées entr'elles par une connexion naturelle : exercez-la ensuite sur les signes destinés à retracer ces idées, & enfin sur des objets détachés comme des faits & des dates. Pour fortifier la mémoire, on ne saurait se dispenser d'apprendre par cœur & mot à mot, des passages choisis des bons auteurs dans les langues savantes & dans la nôtre. L'étude de l'Écriture sainte est sur-tout importante à un ecclésiastique. La récitation des dif-

cours qu'on a composé est encor propre à donner à la mémoire de l'aifance & de la ténacité. La netteté du caractère, la féparation & la disposition des paragraphes, la distinction des articles, l'attention à fouliner certains mots, pour fixer l'esprit fur les idées principales, toutes ces petites précautions rendent l'emploi des signes plus net & le jeu de la mémoire plus sûr & plus facile. Les préceptes des anciens fur la *mémoire artificielle* ont plus d'inconvéniens que d'avantages réels.

Mais que servirait la mémoire fans le *jugement*. M. C. indique les divers moyens qui peuvent servir à le former. Les *leçons* des professeurs font un secours dont on a toujours reconnu l'importance. Au tems de la *réformation*, on établit en divers lieux des *académies*, ou *écoles illustres* uniquement destinées à former des ecclésiastiques. Telles font en Suisse, celles de Zurich, de Berne, de Geneve & de Lausanne. L'université de Bâle fleurissait déjà auparavant. Mais le succès des instructions publiques dépend autant des efforts & de l'assiduité des disciples, que des talens & l'habileté des maitres. Il est impossible à un professeur de traiter les matières, dans toute l'étendue dont elles seraient susceptibles. Il est forcé de se borner aux principes. C'est aux étudiants à dévelop-

per les idées qu'on n'a pu que leur indiquer. D'ailleurs, ils ne doivent pas borner leurs études aux objets qui leur sont présentés dans les leçons publiques. La sphère qu'il doivent embrasser est d'une plus grande étendue, il faut par conséquent qu'ils aient recours à d'autres moyens d'instructions.

M. C. leur recommande des *Sociétés* d'amis, assemblées une fois chaque semaine, dans lesquelles ils pourraient rapporter le résumé des leçons, examiner une composition faite par quelqu'un des membres sur un sujet prescrit, proposer quelque matière de science pour faire l'objet d'une conversation.

La lecture est très-utile aux jeunes gens, pourvu qu'ils lisent avec ordre, & qu'ils ne se surchargent pas d'une multitude de livres pris au hazard, ou choisis par le préjugé de la mode. Un jeune homme qui cherche à s'instruire, doit s'imposer la loi de lire de suite; il doit avoir pour principe de ne lire aucun traité sur une matière particulière, sans avoir médité un ouvrage complet & méthodique qui lui ait développé la chaîne des principes. Il est sur-tout très-essentiel de s'attacher aux meilleurs traités en chaque genre, sans se laisser prévenir pour ou contre par les jugemens précipi-

tés du vulgaire, ou par les décisions de ces demi-savans, qui approuvent ou condamnent sur les premières apparences.

Pour tirer du fruit de ses lectures, il faut s'accoutumer à faire des *extraits*. Ce sont de courtes observations destinées à rappeler ce qu'on a lu de bien pensé ou de bien exprimé. On a indiqué diverses méthodes de faire des extraits : la plus simple consiste à rapporter ses observations aux articles de l'abrégé, qu'on a pris pour son guide dans chaque science, en les couchant dans un cahier à part dont les pages exactement numérotées répondent à celles de l'abrégé.

C'est ainsi qu'un jeune homme amasse, comme l'abeille, les matériaux de l'édifice qu'il veut élever ; c'est par la *méditation* qu'il les arrange, & qu'il en forme un corps régulier & complet. „ Voulez-vous, dit M. C. „ voulez-vous tirer parti d'une lecture ? lisez lentement, avec réflexion ; ne „ vous laissez jamais entraîner par votre „ auteur ; définitions, divisions, principes, „ conséquences, ne laissez rien échapper „ sans l'avoir soumis à l'examen d'une logique exacte. Essayez si vous ne pourriez „ pas donner des définitions plus claires, des „ divisions plus complètes, des principes „ plus lumineux, des conséquences plus „ immédiates. Lisez l'ouvrage entier de cette

» manière, & rapprochant toutes les parties ,  
 » faites-en une analyse exacte , qui en pré-  
 » sente l'ensemble , & en rappelle tous les  
 » principes.

» Pour éprouver vos forces , & leur don-  
 » ner un exercice propre à les augmenter ,  
 » faites des essais de votre chef , sans maître ,  
 » sans livre , sans guide , mais toujours  
 » avec un esprit de modestie & de défiance.  
 » Traitez un sujet suivant vos principes , vo-  
 » tre méthode , votre goût ; donnez essor à  
 » votre génie naturel , sans chercher à vous  
 » régler sur aucun modèle. L'ouvrage fait ,  
 » comparez votre production avec celles des  
 » grands maîtres , qui ont travaillé sur le  
 » même sujet ; voyez ce qui vous a manqué  
 » pour vous élever jusqu'à eux , cherchez  
 » à rapprocher leurs idées des vôtres. C'est  
 » par de tels exercices que le jugement se  
 » forme , & que l'esprit acquiert de la force  
 » & de l'activité.

Un ecclésiastique appelé à parler en public , doit désirer le feu & les agrémens de *l'imagination*. Il est des gens qui ont cette faculté ardente & forte, qui saisit avec promptitude les traits les plus saillans, les images les plus frappantes, les couleurs les plus vives. Mais cette impétuosité les fait passer trop rapidement d'une idée à l'autre & en multipliant ou exagérant les objets, elle jette

l'orateur dans des écarts, ou dans un désordre, qui ne permet pas aux auditeurs de le suivre, ni de profiter de son discours. En se livrant à ce talent, un jeune homme pourra peut-être séduire le peuple, plaire à ce qu'on appelle les gens du monde, qui se laissent prendre par les sens; mais il peut compter de déplaire à tout ce qu'il aura jamais d'auditeurs sensés, judicieux, éclairés; il perdra tout le fruit de ses peines, auprès de ceux-là même qui seront ses admirateurs, puisqu'il ne réussira jamais à les éclairer, ni à les toucher.

Un jeune homme doué d'une imagination vive & ardente, doit se faire un point capital de suivre dans ses études une méthode exacte & rigoureuse, d'éviter les lectures trop variées, les livres qui donnent trop aux images & aux fleurs; pour s'attacher aux ouvrages qui ne sont destinés qu'à perfectionner l'entendement pur, surtout, lorsqu'il est appelé à composer; il doit se dénier de ces traits brillans qui pourraient séduire son imagination; il doit être prêt à les effacer sans regret dès qu'il s'aperçoit qu'ils manquent de justesse.

D'autres naissent avec une imagination froide & lente, qui ne leur retrace les objets que faiblement, sans aucun coloris. Ils définissent, divisent, dis-

tinguent, raisonnent; leurs discours son précis, justes & solides, mais sans vie & sans chaleur. Un étudiant qui se trouve dans ce cas, doit varier ses lectures, s'attacher aux livres bien écrits & féconds en images. Il doit sur-tout rechercher le commerce des personnes dont l'imagination vive & féconde peut exciter le peu de feu qui l'anime & lui donner quelque effort. -- Qu'il se garde bien areste, de se former un trésor d'ornemens étrangers, auquel il recourra au besoin pour embellir ses ouvrages. C'est à cette manie, que nous sommes redevables de ces fades compositions, dans lesquelles l'auteur amène de gré ou de force des images d'emprunt, qui contrastent de la manière la plus choquante avec ce qui vient de lui.

Le feu de l'imagination serait inutile à un ecclésiastique sans quelque élégance dans le *style*. On n'a d'autre secours pour se former à cet égard, que le commerce des personnes qui parlent correctement, & la lecture des bons ouvrages; grammaires, synonymes, livres bien écrits en divers genres, & en particulier dans celui de la prédication.

Enfin, les discours ne sauraient produire l'effet désiré; s'ils ne sont pas prononcés avec grace, les règles qu'un prédicateur doit suivre, sont les mêmes que celles que doit

suivre toute personne appelée à parler dans une assemblée nombreuse, sur des objets importants. Or, l'action doit être simple, grave, soutenue, moins variée, enfin exempte de toute affectation pour le geste & la prononciation, & autant qu'il se peut, conforme à l'usage du pays où l'on vit.

Après ces idées générales, dont chacun peut sentir la justesse & l'importance. M. C. entre dans le détail des études nécessaires à ceux qui se vouent au ministère. Et après avoir donné aux jeunes gens d'excellentes directions, il termine son ouvrage par un catalogue, trop ample peut-être, des livres qui peuvent entrer dans la bibliothèque d'un pasteur. Ces conseils peuvent servir à ceux qui se destinent à la théologie. Nous ne doutons pas que ceux qui suivront de si sages directions, ne parcourent avec succès une carrière difficile, & ne contribuent par leurs talens à l'édification publique, & par leurs vertus aux progrès de la vraie piété. La foule des esprits légers qui ne veulent que des études superficielles, une légère teinte de littérature, un peu de style pour orner leurs propres pensées, une mémoire heureuse pour répéter celles d'autrui, ne goûteront pas le système du célèbre professeur de Lausanne; mais ils rejettent de même tout ce qui est

bon & solide. Malgré leur prévention , il demeure certain que le ministère ne saurait être aussi utile qu'il peut l'être ; que le goût de la bonne littérature ne peut fleurir parmi nous , que lorsque les études académiques seront dirigées sur de pareils principes.



III. *TRAITÉ de la nature , de la culture & de l'utilité des pommes de terre , par un ami des hommes. Lausanne chez Ant. Chapuis , 1771. broch. in-8°. de 80 p.*

Pour faire connaître cet ouvrage utile , nous nous bornerons à donner l'analyse de l'*extrait* , qu'en a publié l'auteur lui-même , dans une brochure à part , qu'il destine particulièrement à l'instruction du peuple , & des gens de la campagne. On ne saurait assez applaudir aux motifs qui ont animé le magistrat respectable , à qui nous devons ce petit traité. Les peuples , dit-il , exposés à la disette par l'intempérie des saisons , ne peuvent être entièrement rassurés par les sages précautions des souverains & des magistrats. En vain sacrifiera-t-on des millions , pour tirer de l'étranger ce qui est nécessaire à la sub-

sistance des habitans d'un pays ; c'est une ressource précaire , que mille circonstances peuvent faire manquer. L'essentiel est que chaque particulier s'applique à cultiver ses terres avec plus de soin ; à planter des légumes , & en particulier des *pommes de terre*, dont l'utilité a été démontrée dans les tems de cherté où nous avons passé. Cette considération a porté M. ENGEL , membre du Conseil souverain de Berne , ancien Baillif d'Arberg & d'Echallens , à donner aux habitans du pays de Vaud des instructions très-utiles sur la culture de ce légume.

Il ne parle ni des véritables *Pattates*, qu'on ne cultive que dans les pays chauds , ni des *topinambours*, ou *poires de terres*, qu'on pourrait planter dans quelques terrains écartés pour servir à la nourriture des cochons. Il ne s'agit ici que des *pommes de terre*, communément distinguées en *rouges* & en *blanches*. Celles-ci sont plus hâtives , mais les rouges sont préférables. En Allemagne on en a une autre espèce, nommée *pomme de S. Jacques*, du tems où on peut les recueillir. Elles sont rondes , grosses , rouges & de meilleure qualité. M. E. croit qu'il serait avantageux d'en introduire l'usage. Cette plante est assez connue pour qu'on puisse se dispenser d'en donner la description. On sait qu'elle a été apportée d'Amé-

rique en Angleterre, d'où elle a passé en Hollande, en Allemagne & en Suisse. Il est affligeant, qu'on néglige ce légume dans les contrées du pays de Vaud, ou l'on cultive le moins de bled. Dans la partie Allemande du canton de Berne les pommes de terres sauvent les habitans de la disette, lorsque les grains viennent à manquer. Il faut espérer que le besoin actuel fera ouvrir les yeux, & réveillera l'activité & l'industrie.

Tous les terrains sont propres aux pommes de terre, excepté les rochers stériles & les marais remplis d'eaux croupissantes. Elles réussissent par-tout à proportion du travail & de l'engrais qu'on y consacre. On observe cependant, qu'il est nuisible d'y mettre trop d'engrais. La principale attention du cultivateur doit se tourner vers le labour. Les premiers labours se font à bras, les autres peuvent se faire à la charrue. Si on en fait un avant l'hiver, les neiges & les gelées tiendront lieu d'une partie de l'engrais.

Si l'on plante des pommes de terre dans un terrain nouvellement défriché, les fréquens labours préparant la terre, en feront de bons champs, ou d'excellens prés. On l'a éprouvé avec le plus grand succès dans le canton de Zurich.

On a fouillé en automne la terre d'un marais, que l'on a laissée en tas jusqu'au printems. Sur vingt-cinq de ces tas, qui ne faisaient qu'un huitième de pause, on a recueilli cent & sept quintaux de pommes de terre. La seconde année, en renversant la même terre, on a eu le même produit; après quoi on a fini le défrichement par des faignées & on a eu de très-bons prés.

Le fumier de vache, ou de brebis est le meilleur engrais. On emploie la chaux pour certains terroirs. La marne pourrait être utile dans d'autres. L'écorce de tanneur, gardée deux ou trois ans, fait très-bien dans un terroir fort ou argilleux.

Pour planter les pommes de terre, on fait un trou en terre avec un pieu, & on y jette la pomme qui doit servir de semence, mais cette méthode qui durcit la terre tout autour de l'ouverture, empêche les racines de pénétrer. D'autres cultivateurs les plantent dans les sillons tracés par la charrue; mais il n'y a pas assez de profondeur. La meilleure manière est de creuser un petit fossé d'un pied de profondeur avec l'essarde, & d'y déposer les pommes de terre, à dix-huit pouces environ de distance, que l'on recouvre ensuite de fumier & de terre.

On a tort de choisir pour planter, les plus petites pommes de terre. M. E. préfère les

moyennes, & entr'autres celles qui n'ont qu'un œil, parce qu'elles ne produiront qu'une tige, qui sera par conséquent mieux nourrie & plus grosse. La culture consiste à arracher fréquemment les mauvaises herbes, lorsque la plante a demi-pied de haut, on doit la butter, ou rechauffer, pour qu'elle soit bien garnie de terre. Il convient de réitérer cette opération tous les mois. Six semaines, ou deux mois avant la récolte, en peut couper l'herbe pour la nourriture du bétail.

On commence en Septembre à tirer des pommes de terre pour l'usage ordinaire, mais on n'acheve la récolte qu'en Octobre, & souvent vers la S. Martin; il faut prévenir les gelées & faire la récolte par un tems sec, afin que l'on puisse semer à tems les fromens qui doivent succéder aux pommes de terre. On connaît que le fruit est dans une parfaite maturité, lorsque les tiges jaunissent, & commencent à se durcir.

Les pommes de terre se conservent tout l'hiver, pourvu qu'on les mette dans des fosses faites dans un terrain graveleux & à l'abri de toute humidité. Communément on couvre le fruit d'un peu de paille, avant de jeter par dessus la terre qu'on a tirée de la fosse. Quelques personnes les pèlent, les coupent par tranches & les font sécher

au four. --- Il ferait fort à souhaiter qu'on pût avoir des pommes de terre plus hâtives ; pour cet effet , il faudrait les semer plutôt, ce qui est très-praticable dans un climat tel que le nôtre.

On a essayé avec succès de semer de la graine de pommes de terre. *Ludovic* , auteur allemand très-estimé , rapporte qu'il avait coupé des montans avec leurs pommes de graine encore vertes , & il les avait étendus à l'entrée de l'hiver sur un carreau du jardin , où il les avait laissé sans les couvrir. L'hiver fut long & rude ; au printems , il trouva les pommes ridées ou pourries ; cependant il ne laissa pas de les couvrir de terre. Au bout de six semaines, il trouva la graine levée fort dru , & les jeunes plantes en touffe. Les fruits qui en provinrent étaient de la grosseur d'un œuf de poule & en même quantité.

Le produit de ce genre de culture est avantageux au cultivateur. M. E. en donne un exemple décisif. Un particulier fort éclairé fit charrier en 1770 douze charretées de fumier sur environ trois quarts de pause de terrain. Après avoir fait labourer deux fois , il y planta neuf coupes de pommes de terre , & il en recueillit cent & deux coupes.

On pourrait craindre que si l'on s'appliquait trop à cette culture , on ne négligeât

celle des bleds , plus nécessaire fans doute ; on pourrait dire que les pommes de terre consumeront du fumier & du terrein destiné pour les grains. La première objection paraît être extrêmement forte, cependant il importe peu que ce soit le pain ou les pommes de terre qui fournissent à l'homme une nourriture abondante & saine. D'ailleurs on ne demande pour ces dernières que des terrains absolument incultes. Si l'on y emploie les champs en jachère , on les prépare si bien par les labours, que la récolte en grains est plus abondante l'année suivante. Quant aux grains, bien loin d'en diminuer la quantité, on l'augmente, puisqu'on met le paysan en état d'entretenir un plus grand nombre de bestiaux, qui se nourrissent & s'engraissent avec des pommes de terre.

Nous voudrions éviter tout ce qui sent la prévention & l'esprit de système, malheureusement trop commun parmi les économistes modernes ; nous dirons cependant qu'on aifère que cette denrée augmente la population, *directement*, car on attribue à cette nourriture le grand nombre d'enfants qu'on voit en Irlande, dans les campagnes, où l'on ne mange que cela : *indirectement*, parce qu'elle augmente les ressources du peuple, bannit les craintes sur l'avenir & encourage les mariages. Des avantages si considérables

considérables méritent l'attention de tous les gouvernemens.

Les pommes de terre s'apprêtent de divers manieres, toutes également agréables & saines. Sur-tout on en fait de très-bon pain. Avec un tiers de farine & deux tiers de pommes de terre, le pain est très-mangeable; à parties égales le pain est bon, & si l'on met deux tiers de farine, il est difficile de s'apercevoir qu'il n'est pas de pur froment. On pétrit avec la même quantité de levain; il faut peu d'eau, & le four doit être moins chaud. M. E. indique un instrument qu'il a inventé pour raper les pommes de terre & les réduire en poussière, avant que de les pétrir. On fait que ce fruit est propre à faire de très-bon amidon. M. le Comte de Mnifzeck, dans une dissertation qu'il a publiée, assure que la farine qu'on en tire, est préférable en blancheur, en finesse & en goût à la fleur de farine ordinaire. D'ailleurs elle se garde huit à dix ans.

On a dit que les pommes de terre étant une espèce de *solanum morelle*, devaient avoir quelque qualité venimeuse, comme toutes les plantes de cette classe. Mais l'analyse qu'en ont faite plusieurs chimistes s'est trouvée d'accord sur ce point avec l'expérience, qui montre que les pommes de terre n'ont rien de mal-sain.

On a observé encor, que des animaux

ruminans, engraisés avec des pommes de terre étaient morts subitement pour avoir perdu la faculté de ruminer. Mais les médecins vétérinaires consultés sur ce cas, ont trouvé que l'estomac rempli par la trop grande quantité de cette nourriture, avait cessé de faire ses fonctions, ce qui serait arrivé avec d'autres alimens trop nourrissans, donnés en trop grande quantité, & qui pris avec modération ne font pas mal-sains.

Il importe donc de procurer, même aux plus pauvres, le moyen de cultiver des pommes de terre. Pour cela il faut le *terrain & l'engrais*. Au premier égard, M. E. indique le partage des communes, que l'on prêche depuis tant d'années, & qui a été exécuté en divers lieux avec le plus heureux succès. D'ailleurs il n'y a aucune cabane, si chétive qu'elle soit, qui ne possède quelque terrain. On trouve par-tout des places remplies de mauvaises herbes, & des buissons, que les pauvres pourraient défricher & cultiver. Mais où prendront-ils l'engrais nécessaire? Chaque particulier est en état de rassembler dans une fosse, tout les égoûts, & les immondices de sa maison, qui avec des feuilles & des herbes séchées font au bout d'un certain tems d'excellent fumier. Les urines font aussi la *quintessence* de tout engrais. Il est donc bien peu de par-

ticuliers , même des plus pauvres , qui ne puissent profiter des instructions renfermées dans ce traité. Afin de les rendre plus communes , plusieurs citoyens ont fait distribuer dans les campagnes, des exemplaires de l'extrait de cet ouvrage utile. La disette actuelle doit rendre le peuple attentif à tout ce qu'on lui propose, pour prévenir un mal si redoutable. Nous desirons sincèrement que M. E. ait la satisfaction de voir des fruits de son travail. C'est la plus douce récompense que puisse recueillir celui qui est animé des nobles sentimens de l'amour de la patrie & de l'humanité.



IV. *De la salubrité du café. Genève. Brochure in-12.º. de 30 pages.*

**I**L n'y a pas plus de cinquante ans que le café est en usage en Suisse. Depuis dix à vingt ans , il est devenu la boisson favorite des femmes de tous les états. Malgré le nombre de ses partisans, il a trouvé quelques antagonistes. D'autres en ont fait l'apologie , & l'anonyme , dont nous analy-

sons un petit mémoire, n'est pas un de ses moindres panégyristes.

Il prétend que ce qu'un pays quelconque peut produire de bon, n'est pas uniquement destiné par la providence aux peuples, qui le voient croître sous leurs yeux. Si le café fait du bien aux Arabes, il ne saurait nuire aux Européens. Son utilité ne saurait raisonnablement être contestée, puisque divers peuples en font usage, & que d'habiles médecins l'ont jugé utile à la santé. Si des infirmités habituelles, ou passagères, changent en poison un aliment salubre, il ne s'en suit pas de là que cet aliment perde rien de sa salubrité. Enfin une liqueur qui communique au sang une activité modérée, & qui, par sa chaleur bénigne, aide l'estomac à digérer, est un préservatif contre les maladies occasionnées par de mauvaises digestions.

En effet, l'ivresse, qui est une forte indigestion, cesse au moyen de deux ou trois tasses de café. Cette liqueur ranime dans l'instant l'activité de l'estomac, les esprits s'élancent vers le cerveau, ils y élèvent des parties pituiteuses qui absorbent les esprits vineux, & le retour de la raison annonce l'efficacité du remède.

Ceux qui soutiennent que les apoplexies, si communes dans ce siècle, ont une de

leurs sources dans l'usage fréquent du café; sont contredits par *Baglivi*, qui met le café au rang des anti-apoplectiques. Ce médecin prouve son opinion par l'exemple de ce malade, qui, selon les mémoires de l'Académie des Sciences de Paris [\*], dût sa guérison à un lavement de café.

C'est donc une erreur de dire, que le café attaque le genre nerveux, & qu'il dispose à la paralysie; car si la paralysie consiste principalement dans l'engourdissement des nerfs, & ne peut être dissipée que par la facilité qu'on rendrait aux esprits animaux, de parcourir librement les filets nerveux, comment se peut-il faire, qu'une liqueur qu'on accuse d'accélérer trop précipitamment le cours de ces esprits soit capable de l'arrêter? Ne peut-on pas dire au contraire, que prise modérément elle leur communique ce point précis d'activité, si nécessaire aux fonctions de l'estomac, à la circulation du sang, en un mot à la liberté de tous les organes? Cependant comme l'abus des meilleures choses devient pernicieux, il est certain que le café pris avec intempérance causera des fermentations & des raréfactions excessives, qui appauvrissant le sang, altérant toutes les liqueurs du corps, & dérangeant par conséquent l'œ-

[\*] Année 1702.

conomie animale , conduiront à la paralysie.

Pour éviter ces facheux accidens , il faut se borner à une tasse de café par jour , & la prendre une heure après le diné , tems où cette boisson favorisant la digestion , ne peut que contribuer au maintien de la santé. Mais elle ne fera pas le même effet le matin , lorsqu'il n'y a pas dans l'estomac de matière sur laquelle elle puisse agir. Il est assez inutile de prendre alors du café , à moins qu'on n'en fasse une nourriture plus solide , en le coupant avec du lait ou de la crème.

L'auteur anonyme répond à ceux qui attribuent les insomnies au café. Il assure que les preneurs de café n'en reculent pas leur sommeil d'un quart-d'heure , & qu'il en est même parmi eux qui n'ont pas de meilleur soporatif qu'une copieuse tasse de cette liqueur. En effet, si un sommeil doux & tranquille dépend d'une bonne digestion , il faut que ce qui favorise celle-ci devienne nécessairement un principe efficace de l'autre. Ainsi ce n'est que parce qu'on n'est pas accoutumé au café qu'on a de la peine à s'endormir quand on en a pris. La douce agitation qu'il met dans le sang éloigne le sommeil. Le sentiment d'une joie inopinée produirait le même effet ; mais si ce sentiment devient habituel , loin

de troubler le sommeil, il en augmentera la tranquillité. Il en est de même du café; si l'on en fait un usage constant, il ne causera aucune insomnie, & l'on jouira de tout le bien qu'il procure.

Après avoir prouvé que le café est bien-faisant, on oppose à ses antagonistes le sentiment de M. *Geoffroy*, célèbre médecin de Paris, qui dit que cette boisson fortifie l'estomac, rappelle l'appétit, apaise les douleurs des intestins, dissipe les affections léthargiques, purifie le cerveau, ranime les esprits animaux, & répand dans l'ame une gaieté, dont se ressent toute l'habitude du corps, & qui est trop favorable aux fonctions de l'esprit, pour qu'on doive jamais se flatter de décréditer le café dans la république des lettres.

Un grand nombre d'autres auteurs ont fait l'éloge de cette liqueur agréable; mais il serait inutile d'accumuler ici des citations. Ceux qui ne se déterminent que par l'autorité des noms les plus célèbres, peuvent consulter le dictionnaire de médecine. Ils y trouveront à cet égard tous les motifs d'une persuasion raisonnable sur la salubrité du café.

Il faut observer cependant, que les partisans éclairés de cette boisson en interdi-

sont l'usage à quelques mauvais tempéramens, & l'abus à tout le monde.

---

V. LE SIEUR DANIEL MOTTET, Armurier, & bourgeois de Morat, a inventé des pistolets, qui portent jusqu'à quatorze balles, pour quatorze coups, que l'on peut tirer en une minute. La charge de ce pistolet se fait aussi facilement & aussi vite que celle d'un pistolet à un seul coup. Ce nouvel instrument n'a qu'un canon & une platine. Sa longueur est de seize pouces; le canon en a sept, & le réservoir à poudre six. Son poids est de trois livres & demie. Une clef est attachée à la gauche & à l'opposite de la platine. Le chien se bande par un seul mouvement simple de cette clef. La poudre pour un coup tombe alors dans le bassinet, & entre avec la balle dans le canon, après quoi le bassinet se ferme. Ainsi ce mouvement de la clef suffit pour mettre le pistolet en état d'être tiré, la balle est même forcée dans le canon. Chaque balle a assez de force, pour percer une planche épaisse d'un pouce, à cent pas de distance. Le magasin à poudre est si bien fermé que la pluie ne peut y pénétrer; la

poudre ne tombe d'ailleurs dans le bassinet, qu'à mesure qu'on bande le chien. Plusieurs personnes qui ont fait l'épreuve de ces pistolets, en assurèrent la bonté & la solidité. L'inventeur a même essayé de tirer plus de trois mille coups avec un même pistolet, fans qu'on ait apperçu de dérangement dans la machine, ni de risque pour le tireur.

M. MOTTET a fixé, quant à présent, le prix de chacun de ses pistolets à huit louis d'or, payables moitié en commandant l'ouvrage, moitié en le recevant. Mais cet artiste ne peut se charger de faire moins de vingt pistolets à la fois. Aussi-tôt qu'on lui en aura commandé ce nombre, il mettra la main à l'œuvre; sinon il s'oblige à rendre l'argent. Dans le cas où on lui en commanderait cent, chaque pièce ferait à beaucoup meilleur marché. Le pistolet achevé sera soumis à une épreuve de cent coups, & à une autre pareille en le livrant. On peut voir chez lui à Morât, l'épreuve de celui qu'il a fait. Il prie ceux qui lui donneront des commissions d'affranchir leurs lettres.





## S E C O N D E P A R T I E .

ANNALES LITTÉRAIRES DE L'EUROPE.

---

## A L L E M A G N E .

*HISTORISCH - Kritische Nachrichten von Italien. &c. c. à. d. Mémoires historiques & critiques sur l'Italie, contenant une description exacte de ce pays, des mœurs & usages, du gouvernement, du commerce & de l'æconomie, de l'état actuel des sciences, & en particulier des ouvrages de l'art, rassemblés de tous les voyageurs modernes, & rectifiés sur les observations de l'auteur, par D. J. J. Volkmann. Leipsick chez Fritsch. 1770.*

Quoique l'auteur se soit appliqué à contenter tous les goûts, & à plaire autant que cela est possible, à tous ses lecteurs, on voit qu'il s'est attaché par préférence à examiner l'état actuel des sciences & des beaux-arts en Italie. C'est à cette partie que nous

nous arrêterons dans cet extrait ; assez d'autres ont traité les divers objets annoncés dans le titre. On fait que M. de la Lande a publié en 1769 , *le voyage d'un français en Italie*. M. V. regarde cet ouvrage comme la meilleure description qu'on ait jusqu'à présent de ce beau pays. Il l'a pris pour son guide, & il suit pas à pas ce célèbre Astronome. Ce n'est cependant point ici une simple traduction. L'auteur allemand a fait en Italie un séjour de dix-huit mois : quand il traduit M. de la Lande, il se donne la plus grande liberté, il retranche diverses choses plus intéressantes pour un français, il en ajoute un grand nombre d'autres, tirées de *Richard*, de *Cochin*, de *Wright*, de *Baretti*, & de *Keyssler*. Ce dernier mérite d'être placé parmi les meilleurs voyageurs. M. de la Lande a ceci de particulier, c'est qu'il donne une histoire abrégée de chaque ville considérable, ce qui répand beaucoup de jour sur les principaux faits, & qu'à la fin de sa description, il ajoute une notice des gens de lettres actuellement vivans, & de leurs ouvrages.

M. V. commence par la Savoie & le Piémont. L'article de Turin est fort étendu ; de-là il passe à Milan, à Plaisance, à Parme, à Modene, à Florence, à Pise, à Livourne, à Luques, à Pistoja, à Sienne.

Avant que d'entrer en matière, l'auteur allemand examine & apprécie plusieurs autres descriptions de l'Italie. L'ouvrage d'*Addisson*, *remarks on Italy*, n'est point un voyage complet dans cette belle province de l'Europe. Le but de l'auteur anglais était de rassembler les remarques d'un homme, qui à la vue de différens objets, se rappelait plusieurs passages des anciens auteurs. Envisagé sous ce point de vue, ce livre renferme plusieurs morceaux excellens. Rien n'est plus ennuyeux, plus mauvais que les vers latins de *Blainville*. Cependant son ouvrage a été traduit en allemand. --- *Keyssler* mérite les éloges que son compatriote lui donne. Quoique *Winckelmann* ait été plus sévère, on ne peut s'empêcher de remarquer la conformité singulière qu'il y a entre les jugemens de *Keyssler* & ceux de *Richardson*.

M. V. entre en matière par des observations générales, empruntées la plupart de *M. Richard*. On reconnaîtra la justesse de cette décision. : *Charles Maratti*, dit M. V., est le dernier peintre de l'école romaine. *Pannini* & *Battoni*, qui vivent encor, ont leur mérite sans doute, mais ces deux artistes n'approchent pas des anciens maîtres de cette école. Il en est de même de la sculp-

ture. Depuis que Rome a perdu *Bernini*, Bologne *Algarði*, & Venise *Corradi*, il n'y a plus en Italie de sculpteur fameux. On ne cesse d'y eriger de nouveaux monumens, mais les artistes ne sont point des génies originaux, on ne voit en eux qu'une froide imitation. Quelle peut-être la cause de cette décadence des arts? Notre auteur la cherche dans une certaine variation des choses humaines, qui veut que les beaux arts passent successivement d'un pays dans un autre. Il est, suivant nous, d'autres raisons plus philosophiques de ce changement. Il faut les chercher dans les mœurs des nations, dans les préjugés établis, & dans les progrès de la superstition & du luxe. -- Nous trouvons beaucoup de justesse dans cette autre décision de M. V. sur la manie des artistes vulgaires, qui croient avoir beaucoup fait, lorsqu'ils ont rassemblé de plusieurs objets particuliers, les traits de beauté qui les distinguent, pour en composer un tout accompli. Les contours, les formes, la posture, tout est emprunté. Il s'imaginent que cet assemblage doit former un objet merveilleux. Il vaudrait mieux suivre la marche de la nature. Tous leurs soins ne produisent qu'une image, qui frappe peut-être au premier coup d'œil; mais après quelque attention, on n'y voit plus qu'un air

affecté, un ensemble sans goût & sans génie ; on n'y trouve rien à louer si ce n'est peut-être , la servile application de l'artiste, qui a fait éclore ce tout.

Les tableaux d'Herculaneum ne doivent être mis à côté des grands artistes modernes, ni pour le dessin , ni pour l'exécution. Cependant, ajoute notre auteur , ces morceaux sont incontestablement de l'école grecque. Peut-être ferait-il plus juste de penser que ces pièces , quoique faites dans le goût des grecs , ne sont pour la plupart que des faibles copies. En général , on peut dire qu'il est arrivé à l'auteur , ce qui arrive à la plupart de ceux qui veulent juger de la peinture des anciens. Il n'a fait aucune mention de ces monumens qui lui auraient donné une toute autre idée des anciens peintres ; nous voulons parler de ces vases de terre , dont plusieurs sont de la main des plus grands maîtres. La collection publiée par M. *Hamilton* , Ambassadeur d'Angleterre à Naples , excitera sans doute l'attention des savans ; ils y trouveront des pièces , qui valent mieux cent fois que tout ce que l'on a cité jusqu'à ce jour.

L'auteur ne parle guère plus avantageusement de l'état présent de l'architecture. Il faut avouer, dit-il, que cet art, comme la peinture & la sculpture est dans une sorte d'en-

gourdissement. Les jeunes artistes ne manquent pas de modèles ; les plus belles proportions sont sous leurs yeux. Ils voient la noble simplicité , l'ordonnance majestueuse d'un *Michel-Ange*, d'un *Palladio*, d'un *Vignole*, & d'autres grands maîtres, qui ont vécu peu de tems après le rétablissement des sciences. La simplicité de ces chefs-d'œuvres, où les ornemens sont choisis avec goût & dispensés avec économie, leur paraît uniforme & monotone. Ils cherchent à se faire un nom par la nouveauté ; ils prétendent à la gloire d'être inventeurs, si au lieu de se défier des écarts de leur imagination, ils s'y abandonnent sans ménagement. C'en est assez pour corrompre le goût : on invente mille ornemens divers, plus bizarres les uns que les autres ; on crée de nouveaux ordres d'architecture. L'artiste s'imagine avoir fait des merveilles, quand il a achevé un édifice, où tout est d'un goût bizarre. & de son invention. Il jette un coup d'œil de mépris sur les chefs-d'œuvres de *Michel-Ange*. Il ne peut se persuader que ces ouvrages immortels seront admirés, lorsqu'on ne regardera son ouvrage qu'avec le mépris qui lui convient. *Bernini* était déjà trop recherché dans ses desseins, il entassait les ornemens : mais *Borromini*, qui est cepen-

dant estimé par quelques personnes, est celui qui a gâté le goût. Tous ses ouvrages annoncent un homme plein d'idées bizarres ; à force d'entasser les ornemens , il donne dans le gothique ; le desir de créer du neuf le fait abandonner la belle simplicité des Grecs , ou s'il l'imité , il en fait un mauvais usage. Malheureusement , il n'a trouvé que trop d'imitateurs. On rencontre en Italie peu d'édifices de ce siècle , qui méritent d'être mis à côté des desseins de *Michel-Ange* & de *Palladio*.

S'il y a peu d'artistes excellens en Italie, il y a beaucoup d'académies, dont l'auteur rapporte les noms singuliers. Les favans, qui aiment à ajouter un grand titre à la fin de leur nom , ont de quoi choisir ; car, si l'on en croit M. V. , il n'est pas difficile avec de l'argent & quelque protection, de se faire aggréger dans ces doctes compagnies.

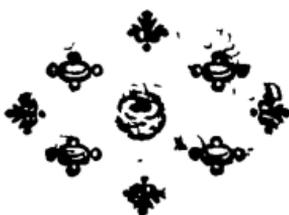
La suite chronologique des peintres Italiens est tirée du Voyage de l'Abbé *Richard*. On y a joint la date de la naissance & de la mort de chacun d'eux , & l'on a tâché de tracer en peu de mots leurs caractères distinctifs. L'auteur termine cet article, en indiquant quelques précautions à prendre, quand on veut acheter des tableaux. Il affirme à cette occasion qu'on n'a jamais ven-

du aucun des morceaux trouvés à *Herculanum*.

Il n'est guère possible de donner un extrait plus étendu de l'ouvrage même. Nous indiquerons encor quelques endroits qui en donneront une idée avantageuse. L'auteur décrit toutes les découvertes faites en 1745 dans les ruines de la ville d'*Industria*, à sept lieues de Turin. C'est dommage que les recherches aint été interrompues depuis la mort de l'Abbé *Rivantella*, & que l'on ait négligé de faire part aux amateurs des principales pièces qu'on a trouvées. On peut tirer parti de ce que dit M. V. sur le théâtre de *Turin*. Les acteurs ont une conduite fort décente, ils sont bien payés, mais on ne les gate pas par trop de distinctions. Les actrices vivent honnêtement, elles ne paraissent en public que sur le théâtre, & elles n'oseraient avoir aucune intrigue affichée. L'état des comédiens n'a rien d'avilissant, ils gagnent beaucoup, & quand ils ont représenté pendant huit ou dix ans, ils sont presque toujours de bons mariages, & ils finissent leurs jours tranquillement. Ajoutons à ces observations, celles que fait l'auteur sur le goût des Italiens pour le théâtre. Il y a par-tout des comédiens, comme cet état n'a rien de déshonorant, tout ceux qui se sentent du goût pour cet art diffi-

cile s'adressent fans scrupule aux directeurs, qui sont pour l'ordinaire de la premiere noblesse. On les admet a faire un essai de leurs talens, & ils sont reçus, si on leur en trouve en effet. Leur honoraire est ordinairement fort modique, parce qu'ils sont le plus souvent établis dans la ville où ils jouent, & qu'ils exercent une autre vocation. Plusieurs ne jouent que pour leur plaisir; & le public leur tient compte de ce qu'ils font pour son amusement. Il y a quelques années que les trois principaux acteurs de la comédie à Florence étaient un marchand Bijoutier, sa femme & son commis. Le mari était un homme d'un grand sérieux dans la vie ordinaire; sur le théâtre, où ils faisaient les rôles d'arlequin & de valet, c'était le personnage le plus plaisant qu'on puisse imaginer. --- Les auteurs d'une feuille périodique Italienne, intitulée, *il caffè*, dont on a donné à Zurich une traduction allemande, sont le marquis *Beccaria*, les comtes *Verri*, & d'autres savans du premier mérite. -- M. V. parle avec éloge d'un artiste Italien, nommé *Joseph Cattrani*, qui a trouvé le secret de faire avec de la soie, des peintures qui ne ressemblent pas mal au pastel. On réduit en poussiere des pièces d'étoffe de différentes couleurs, & on les colle sur

une toile avec une forte gomme. C'est ainsi à peu-près, que l'on fait en Angleterre les tapisseries en poussière de drap. --- Les amateurs de l'antiquité liront avec intérêt ce qui est dit des ruines de *Velleia*, qui fut détruite probablement au quatrième siècle par la chute d'une montagne. Il est fâcheux qu'on ait presque entièrement cessé les recherches depuis l'an 1764. Combien de fainéans auraient pu y employer leurs bras à l'utilité commune. Le célèbre P. *Pacciandi* travaille à un ouvrage, qui contiendra la description de tous les monumens. --- L'ouvrage de M. V. mérite d'être lu de suite. Si l'on y trouve quelques inexactitudes & quelques inutilités. On sera bien dédommagé par un grand nombre de détails curieux sur les sciences & sur les arts.





## FRANCE.

II. ALMANAC des Muses pour l'année  
1771. in-12.

**C**E recueil intéressant mérite l'accueil que lui a fait le public. Il n'offre presque rien de médiocre ; & il renferme un grand nombre de poésies fugitives qui paraissent pour la première fois. L'épître suivante est de M. Imbert, jeune poète, qui annonce les plus heureux talens.



*Quoi ! de la beauté qui te plait  
Tu vas marchander la tendresse !  
A prix d'argent, c'en est donc fait ;  
Tu veux qu'on t'ait une maîtresse !  
Tu l'auras, chasse ton ennui,  
Mais crois-tu jouir auprès d'elle ?  
L'or, qui te la livre aujourd'hui  
Demain la rendra infidelle.*

*Peut-être épris de sa beauté,  
Tu suffiras par les largesses  
Aux besoins de sa vanité ;  
Mais ceux du cœur, t'es-tu flatté,  
D'y suffire par tes richesses ?  
Les voluptés suivront ses pas ;  
Mais des plaisirs involontaires,  
Pour elle seront sans appas.  
Elle volera dans tes bras  
Comme l'on court à ses affaires.  
Ses faveurs seront mensongères.  
Tu n'enflammeras point ses sens :  
Il est des amours inconstans ;  
Il n'en est point de mercenaires.  
Ah ! plutôt, va , cours humblement.  
Tomber aux pieds d'une bergere ;  
Ouvre ton cœur au sentiment ;  
Si tu veux jouir , songe à plaire ;  
Si tu veux plaire , sois amant.  
Que ton ame cherche la sienne :  
Crains & desire tour à tour ;  
Allume sa flamme à la tienne  
L'amour est le prix de l'amour.  
Quand sa pudeur rendra les armes,  
Tu sentiras mieux ton bonheur,  
Si tu l'as payé de tes larmes.*

*Pourquoi veux-tu flétrir son cœur  
 Avant de jouir de ses charmes?  
 Bien fou l'homme qui veut régner  
 Sur un cœur dont il fait emplette!  
 Ce cœur qu'il aurait pu gagner,  
 N'est pas à lui dès qu'il l'achette.*

Portrait de Madame la Dauphine, par M.  
 Collat.

*Ce n'est ni Junon, ni Pallas :  
 Ce n'est point la morgue éternelle  
 De ces froides beautés, dont l'Olympe est  
 si las,  
 C'est le printemps lorsqu'il se renouvelle ;  
 C'est Hébé souriant au plaisir qui l'appelle ;  
 De quatorze ans enfin ce sont tous les  
 appas.*

*Née au dessus des trônes ordinaires,  
 Elle a l'éclat de la divinité :  
 Née au village, elle eût été  
 La plus aimable des bergeres.*

On avait dit avant M. Collat, dans des couplets faits pour Madame la Comtesse.....

*Parmi les Dieux tu n'es point étrangère ;*

*Chacun a dit, elle eût fait mon bonheur.  
Elle eût été reine sur la fougere ;  
Elle est bergere au sein de la grandeur.*

M. d'Arnaud a parcouru tous les tons dans  
une épître charmante adressée à Chaulieu.

*Toi, dont la muse enchanteresse,  
A la douceur des Moschus, des Bion,  
Et dans son agréable ivresse  
Sait moduler sur tous les tons.*

*Que j'aime à te voir au Parnasse  
De myrthes couronné, sur un trône de fleurs,  
Chanter, soupirer avec grace,  
Les voluptés & les tendres erreurs !  
Enfans de la simple nature,  
Tes vers, par l'amour embellis,  
De la séduisante imposture,  
Rejettent le faux coloris.  
Vénus t'a cédé sa ceinture,  
Et les guirlandes de son fils.*

Il l'exhorte à chanter sa bergere.

*Horace de la même voix,  
Qui chanta les Dieux & les Rois,*

*A célébré le nom de sa Glycere.*

Il veut que son ami renonce à toute prétention.

*Est-il besoin pour savoir plaire,  
De ranimer les cendres d'Ilion?  
Si l'on s'instruit avec Homere,  
On chante avec Anacréon.*

*L'aigle de Jupiter au séjour des orages,  
Voit la foudre souvent lui fermer le chemin :  
Mais l'oiseau de Vénus à l'ombre des bocages,  
Vole parmi les fleurs, & caresse son sein ;  
Contente-toi des myrthes & des roses ;  
Ne sois pas envieux des lauriers immortels ;  
Si tu n'as point des temples, des autels,  
Au sein du plaisir tu reposes.*

*Laisse à d'autres, frappés de l'éclat d'un  
vain nom,*

*Acheter du public les inconstans hom-  
mages ;*

*Laisse à leur folle ambition,  
Les pénibles honneurs des sublimes ouvrages,  
Que l'amour seul te serve d'Appollon,  
Ne cherche qu'à plaire à Ninon ;  
Son souris vaut tous les suffrages.*

Épître de M. d'Arnaud sur les avantages de  
l'adversité.

Oui , Chloé , le malheur à l'homme est né-  
cessaire.

Par lui , de la raison le flambeau nous  
éclaire.

Il réveille en nos cœurs la sensibilité  
Et nous fait mieux goûter la tendre hu-  
manité.

Il prête aux vrais amours une flamme nou-  
velle ;

Lui seul , à mes regards rendrait Chloé plus  
belle ,

Il irrite le feu qui nourrit nos desirs ,  
L'aurore s'embellit de la fuite des ombres ,  
Le plus riant matin, naît des nuits les plus  
sombres :

Qui n'eut point vu la mer lui présenter la  
mort ,

Jouirait moins du calme & des douceurs  
du port.

Si j'osais des héros t'exposer les images ,  
Tu verrais l'infortune enflammer leurs cou-  
rages ,

*Tu verrais un Alcide instruit par le mal-  
heur,*

*Lui devoir ces autels, le prix de sa valeur. &c.*

*A l'utile creuset l'or doit sa pureté :*

*Ma Chloé, le malheur est le creuset de l'ame ;*

*Elle lui doit sa force & son active flamme ,*

*Cet amour épuré, le germe des vertus :*

*Les plus infortunés aiment toujours le plus.*

*Loin de vous accuser, ô Dieux, je vous rends  
graces ,*

*De m'avoir fait connaître & sentir les dis-  
graces ;*

*Mon cœur sans cette épreuve eût pu rester  
fermé,*

*Au suprême plaisir d'aimer & d'être aimé.*

*La vraie philosophie, par M. Dorat.*

*Amis, point trop d'impatience :*

*Le jour, n'implorons point la nuit ;*

*Cette ardeur de la jouissance,*

*Est souvent ce qui la détruit.*

*Dans le mois, où croit l'aube - épine ,*

*Votre chaleur a tout hâté ;*

*Rien n'a métri dans votre été,*

*Et l'hiver vous criez famine.*

*Je n'ai point épuisé les fleurs,  
 Dont au printems on se couronne :  
 C'est pour trouver encor meilleur,  
 Les fruits cueillis dans mon automne  
 Je cherche par-tout le plaisir,  
 Mais lorsque ma recherche est vaine,  
 Je fais jouir de mon desir,  
 Quelque fois même de ma peine.*

## ITALIE.

*Della necessità ed utilità &c. c à d. de la nécessité & de l'utilité du mariage des Ecclésiastiques, où l'on montre que le Pape peut dispenser du célibat ceux qui l'en requierent. On y a joint une lettre aux souverains catholiques, avec une courte dissertation historique & philosophique, & le projet de l'Abbé de S. Pierre. 2 parties sans nom de ville ni de libraire. 1770. Cet ouvrage curieux montre la possibilité d'un arrangement qui mettra bien des gens à leur aise. Le mariage des prêtres dépend de la volonté des Papes, puisque c'est eux qui l'ont établi avec beaucoup de peine. Le tems peut venir où ils reconnaitront, qu'il leur convient de concourir aux vues politiques des souverains & des peuples.*

## T R O I S I E M E P A R T I E .

## PIÉCES FUGITIVES

I. A Mr. Mèq\*\*\* Rev. Pasteur de l'Egl.  
 Protest. de Her\*\*\*

**L**A disette générale rend là culture des pommes de terre importante. Comme partisan de ce fruit, vous me permettez, mon cher oncle, de vous proposer ici la méthode de Mr. le Professeur Sprenger; confirmée par les expériences les plus décisives, dans le Duché de Wirtemberg, & dont on devrait faire des essais, *au moins en petit*, chez vous & en ces lieux.

Dans cette vue on choisirait un sol, dont le terrain ne fut pas trop fort & trop pesant; moins encor humide & marécageux. Un terrain en pente, exposé au soleil levant, mérite la préférence. Il faudrait le labourer en Mars, ou au commencement d'Avril, sans craindre que la gelée fit périr le germe de la pomme de terre plantée alors. Puisqu'Avril est si avancé, reste à se hâter de labourer & fumer ce sol, & d'abord après cette opération, de planter, avant que les

vents du printems aient defféché la terre : on avait coutume de mettre au fond du fillon la pomme de terre ; mais il faut la planter sur la couché de terre *bien remuée*.

Un terrain ainsi préparé, large de quatre pas, servira à quelques couches ; les rangées de pommes de terre ne devant être éloignées que de deux ou trois pieds les unes des autres. On ne plante sur chaque couche que deux , au plus trois pommes de terre. Vótre goût décidera de leur espèce ; mais de laquelle que ce soit, sur-tout point de petites ; les MOYENNES BIEN SAINES , sont les meilleures à planter. On les couvre à la hauteur de dix pouces , & même d'un pied , avec la terre des intervalles ; la distance de vos rangées étant de deux ou trois pieds.

#### *Sarclure des pommes de terre.*

Lorsque les pommes de terre ont poussé, & les mauvaises herbes aussi, on les sarcle, sans enfoncer la pioche, mais comme on racle ou beche les allées de jardin. On arrache avec la main l'herbe qui croît sur les couches ou tertres, où sont plantées les pommes de terre ; parce qu'un instrument tranchant couperait leurs racines. Si les tiges sont grandes & s'étendent dans les intervalles, on cesse toute sarclure. Il ne se-

rait pas besoin de farcler plus d'une fois chaque été, si dans les labours on enlevait les mauvaises racines.

Voilà la méthode de Mr. *Sprenger*, suivie dans le Wirtemberg, telle que je viens de l'extraire d'une feuille hebdomadaire allemande. Mon cher cousin votre fils, qui doit se rendre au mois de Juillet à l'Université de Tubingue, & auquel je souhaite les succès académiques les plus brillans, pourra s'informer dans ce pays là, des nouvelles découvertes faites cet été, pour la perfection de cet intéressant objet d'économie; je l'en prie même par sa sensibilité pour les besoins de l'humanité. Il nous fera plaisir s'il veut bien nous mettre à meme d'en faire part à nos compatriotes. En attendant, pourvu que l'on pratique ponctuellement la méthode que l'on vient de proposer, ou même celle du respectable auteur du *Traité de la nature, culture & utilité des pommes de terre*, imprimé à Lausanne chez le Sieur Chapuis en 1770, l'on peut espérer, sous le bon plaisir du ciel, une abondante récolte cet automne; que l'on pourra conserver à la cave, dans de vieux tonneaux à sel, ou autres; en les couvrant de paille ou de feuilles séchées, pour que les vapeurs ne leur communiquent pas quelques mauvais goût par le haut; & avec

cette nourriture saine & qui coûte si peu d'apprêt, faire disparaître le spectacle triste à nos yeux, de tant d'infortunés que la faim tourmente.

Je suis avec un attachement très-respectueux, Votre très-obéissant neveu.

Paris ce 15

CHR. L. L.

Avril 1771.



## II. L'AMOUR MARIN:

### ANECDOTE HISTORIQUE.

C'est à tort qu'on attribue aux Portugais la première découverte de *Madere*, c'est à l'amour qu'on en doit faire honneur; pourquoi ne ferait-il pas des découvertes? N'a-t-il pas autant de pouvoir sur nous que l'intérêt, l'ambition ou la curiosité?

Un jeune Anglais épris d'une beauté à peine éclosée, se trouvait gêné dans la manière d'exprimer ses tendres sentimens; la moitié de ses soupirs parvenait à peine jusqu'à l'objet si vivement chéri. On se voyait rarement, on se parlait encor moins; pour surcroit de malheur, une mere vigilante & scrupuleuse les importunait toujours de sa

présence, & avait l'indiscrétion de vouloir tout favoriser.

L'amour est ennemi des formalités, il leur inspira les moyens de s'y soustraire. L'Anglais vivait dans un siècle grossier, où les enlèvemens étaient à la mode; vous verrez dans les romans qui font la peinture des mœurs, quelque preux paladin courant le monde, & menant en croupe son adorée. On imagine sans effort, que la plupart de ces voyageuses étaient un bien dérobé à un père affligé, ou à un époux dédaigné.

*Macham*, c'est le nom du jeune homme, propose à son héroïne un petit voyage en Espagne à l'insçu de ses parens; on arrange la partie, nos amans s'embarquent le plus heureusement du monde, sans prendre congé de leurs hôtes. Ils étaient l'un & l'autre experts dans l'art de tromper les surveillans, mais la manœuvre d'un bateau, quoique peu compliquée, leur était inconnue. L'amante conduisait nonchalamment le gouvernail, les yeux tendrement fixés sur son amant; celui-ci ramait à coups redoublés sans trop savoir le chemin qu'il tenait; tout annonçait le trouble de leur cœur. L'Anglais n'a plus qu'une respiration entrecoupée, il abandonne ses rames; la nymphe marine éprouve la même agitation; sa main affaiblie quitte le gouvernail; ils s'abandonnent

bandonnent insensiblement au gré des flots , & ne paraissent que sensibles au plaisir d'être seuls dans l'univers , sans témoins , & sans importuns. Vous jugez bien que cette manœuvre s'opposait au projet d'aborder promptement en Espagne : peut être aussi la trouvaient ils agréable , & qu'ils auraient cherché à la prolonger , si la crainte du naufrage & le défaut de provisions ne les eût pressés d'arriver. S'il est dur de mourir ; c'est une double mort de mourir avec ce qu'on aime.

Après bien des travaux souvent interrompus , ils sont bien étonnés de ne point découvrir de terres. Trois jours se passent dans la même inquiétude. Elle s'accroît ; Les vivres diminuent & les forces à proportion. La belle gémit en secret pour ne point allarmer son amant , qui de son côté a la même discrétion. Les besoins deviennent pressans , & la position dangereuse ; il ne fut bientôt plus permis de dissimuler , & encor moins de se taire. L'amante plus affectée fit entendre la première ses gémissemens. „ O tendre *Macham* ! s'écria-t-elle ,  
 „ où sommes nous , & quelle est notre destinée ? Contrée agréable que mes yeux  
 „ cherchent en vain ! lieux paisibles , qui deviez être les témoins de notre amour fi-  
 „ dèle , vous semblez nous refuser un asyle ,  
 „ & vous éloigner de nous ! destin cruel ,

» qui dédaignez de punir les amans ingrats  
 » & perfides , quels touimens préparez-vous  
 » à deux cœurs que les plus beaux liens  
 » ont unis , & qui demandent pour unique  
 » faveur de pouvoir s'aimer, & de se le dire?  
 » Ah ciel ! épargnez à ma sensibilité le plus  
 » affreux spectacle ; que mes yeux pres-  
 » qu'éteints ne transmettent point à mon  
 » ame l'image défigurée de celui pour le-  
 » quel j'ai tout sacrifié , & qui me fait trou-  
 » ver par ses soins plus que je n'ai perdu  
 » par mon indiscretion. Quelle consolation  
 » dois-je attendre ? . . . . . Celle de ne lui  
 » point survivre , & d'imaginer que le même  
 » instant va terminer ses jours & les miens.  
 » Si les disgrâces de l'un pouvaient devenir  
 » utiles à l'autre ; si le sacrifice de ma vie  
 » pouvait sauver la tienne , . . . . *Macham* ,  
 » mon cher *Macham* ! Le ciel nous fit pour  
 » penser , pour aimer , pour vivre & pour  
 » mourir ensemble ; notre plus grande in-  
 » fortune serait de vivre & d'être séparés  
 » pour jamais. »

. *Macham* actablé de douleur , se fit un de-  
 voir de répondre & de surpasser en gran-  
 deur d'ame celle qui lui donnait une exem-  
 héroïque : il l'embrasse avec transport , cela  
 ne remédiait à rien : il s'efforce d'écarter la  
 perspective du danger ; les circonstances  
 n'étaient pas favorables à l'illusion. Il se

jetée à ses pieds, & s'accuse d'être le seul auteur d'une fuite, dont l'amour lui avait déguisé le danger : il la serre entre ses bras, s'efforce d'écarter les ombres de la mort qui commencent à défigurer ses traits. Il tente tout ce qu'il est possible d'attendre d'une imagination en désordre, d'un cœur moins enflammé par l'amour que troublé par la douleur.

Tandis qu'ils n'existent plus que pour s'aimer, la barque vivement agitée par les vents & les flots s'éloignait de l'Europe, & s'approchait des terres africaines. Au milieu de cette agitation, nos amans s'épuisaient en protestations aussi tendres qu'ineutiles ; & leur ame ingénieuse cherchait en vain des motifs de se rassurer. Ils commençaient à se familiariser avec l'idée d'abandonner incessamment le monde, lorsqu'ils apperçurent un rivage qui fit renaître l'espoir de s'aimer encor quelque tems : ils abordent, se reposent & se consolent avec l'amour.

*Macham* plus promptement revenu de ses fatigues s'avance dans les terres ; il cherche quelques traces légetes qui puissent lui indiquer des habitations, il a le chagrin de ne trouver que des vallées désertes, des champs incultes, des montagnes hérissées de sombres lauriers, de pins funebres, & d'autres

arbres dispersés fans art & fans dessein. Il retourne vers le rivage aussi fatigué que mécontent de ses découvertes , & rapporte pour unique récompense de ses peines, des fruits & des racines , qu'il partage avec la compagne de ses infortunes.

Des amans vivent à peu de frais : ils se contentent alors , autant par nécessité que par raison , des alimens fournis par le hazard , bien résolu de pénétrer plus avant dans les terres & d'en découvrir les habitans : soins infructueux ; recherches inutiles ! Ils s'apperçoivent avec douleur qu'ils en font les monarques & les sujets. Il fallut s'armer de courage , se faire une habitation commode , se procurer , par une industrieuse activité , les premiers besoins de la vie , travailler à peupler la terre qui venait de les recevoir ; cette dernière obligation leur sembla délicate à remplir.

Quel fort plus agréable que de vivre seul avec l'objet qu'on aime ! Les douces émotions d'une véritable tendresse ont-ils besoins de témoins pour éclater ? La voûte des cieux est un voile suffisant pour ménager leur pudeur ; deux cœurs unis par l'amour portent en eux le germe de la félicité. Ah ! si le sort propice m'avait jetté avec *Silvarette* . . . . . Qu'ai-je dit ! suivons

plutôt les démarches de nos exilés ; qu'ai-je de commun avec eux ?

Le paladin Anglais & son honorée Dame avaient le malheur de ne point considérer la vie humaine, avec les yeux d'un sophiste de nos jours, qui dans ses rêves éloquens & sublimes a débité, que vivre avec des racines, brouter l'herbe comme des chevres, renoncer à toute société, se livrer sans cesse au travail, & se priver des plaisirs qui le font supporter, renoncer aux arts que notre faible constitution a rendus nécessaires, est le vrai bonheur de l'homme, & le triomphe de la nature.

Nos amans, sensibles aux douceurs de la société, supportaient avec peine la nécessité malheureuse d'en être séparés. La jeune beauté avait beaucoup à perdre ; elle était dans un âge où le plaisir d'être avec un amant ne vaut pas l'avantage d'en pouvoir changer. Cette défolante réflexion fit sur elle plus d'effet que les travaux & les inquiétudes d'une navigation longue & périlleuse. Elle détruisit insensiblement les liens qui l'attachaient au monde, & l'île déserte fut le tombeau de ses charmes.

Son amant fidèle, pénétré de la plus vive douleur, lui rendit les mêmes devoirs que le pieux & larmoyant *Enée* rendit autrefois à sa nourrice. Il couvrit sa tombe de fleurs,

il l'arrosa de ses larmes, & préférant la mort au déplaisir d'habiter un lieu qui lui rappelait sans cesse le souvenir d'une amante expirante dans ses bras, il confia le soin de ses jours au même élément qui les lui avait rendus insupportables. Il s'embarqua dans un arbre creusé de ses mains, & fut jetté sur les côtes d'Afrique par le même hazard qui l'avait conduit à *Madere*; de lui nous vint la connaissance de cette île.



### III. *Anecdote intéressante pour les amis de l'humanité.*

Personne n'ignore que S. M. Impériale actuellement régnante mérite, dans un âge encor peu avancé, d'être compté parmi les plus sages. L'anecdote suivante confirme tout ce qu'on a dit à la gloire de ce bon Prince

Dans une de ces promenades, où ce monarque vêtu comme un simple particulier, apprend à juger d'après la voix publique, ceux qui ne se montrent à lui que sous le masque des cours, l'Empereur vit une jeune personne, qui paraissait plongée dans une douleur amère, portant un paquet dans son tablier. Il l'aborda avec cet air d'honnêteté touchante, qui peint le respect que les ames

fenfibles ont toujours pour le malheur, & lui demanda si l'on pourrait fans indiscretion favoir ce qu'elle portait. La jeune personne, dont le cœur gonflé par le chagrin, éprouvait ce besoin, que tous les infortunés ont senti quelquefois, de le répandre au dehors, ne put résister long-tems aux instances de l'inconnu qui l'interrogeait. Elle lui dit que le paquet renfermait quelques hardes de sa mere, qu'elle allait vendre : elle ajouta en pleurant, que c'était la dernière ressource qui leur restait pour subsister toutes deux, qu'elle ne s'était jamais attendue à un pareil sort ; qu'elle était fille & mere, veuve d'un officier, qui avait servi avec distinction dans les troupes de l'Empereur, sans avoir reçu les récompenses, qu'il était en droit d'attendre. *Il aurait fallu,* répondit le monarque, *présenter un mémoire à l'Empereur. N'êtes-vous connue de personne, qui puisse lui recommander votre affaire ?* Elle lui nomma un de ces courtisans qui promettent & qui oublient avec la même facilité, & qui depuis long-tems s'était chargé de la recommander, sans avoir pu, disait-il, rien obtenir. L'inutilité de ses demandes avait même inspiré à la jeune personne une idée peu avantageuse de la générosité de l'Empereur, & elle ne la dissimula point. *On vous a trompée,* lui repliqua ce Prince

en cachant son émotion, je suis comme sûr, que si l'Empereur avait su votre situation, il y aurait apporté quelque remède; il n'est point tel qu'on vous l'a dépeint. Je le connais, il m'aime, & il aime encor plus la justice. Il faut absolument avoir recours à lui. Faites un mémoire. Venez l'apporter demain au château, en tel endroit, & à telle heure. Si les choses sont telles que vous me les avez dites, je présenterai le mémoire & vous même à l'Empereur, j'appuierai votre demande, & j'ose croire que ce ne sera pas en vain. La jeune personne essuya ses larmes, & se répandait en action de grâces, quand l'inconnu ajoûta: en attendant, il ne faut pas vendre vos hardes. Combien comptiez vous en avoir? Six ducats, répondit-elle. Permettez que je vous en prête douze jusqu'à ce que nous ayons vu le succès de nos soins,

La jeune personne court porter à sa mere les douze ducats, les hardes & les espérances, qu'un inconnu, un seigneur de la cour, un ami de l'Empereur vient de lui donner. Au portrait qu'elle en fait, la mere reconnaît l'Empereur. Heureux le prince qui se fait connaître par de si beaux traits! La jeune personne alors demeure épouvantée de la liberté avec laquelle elle a parlé de l'Empereur, à l'Empereur lui-même. Elle n'ose plus aller le lendemain au château. Ses

parens ne peuvent parvenir à l'y conduire qu'après l'heure indiquée. Elle arrive enfin, lorsque l'Empereur ennuyé de l'attendre, donnait des ordres pour envoyer chez elle. Elle ne peut alors méconnaître son souverain ; elle se trouve mal.

Qu'avait fait le prince pendant cet intervalle ? Il avait pris des informations exactes dans le corps, où le pere de la jeune personne avait servi ; & il avait trouvé que sa bienfaisance serait conforme à la justice.

Lorsque la jeune personne fut revenue à elle-même, l'Empereur la fit entrer dans son cabinet avec les parens qui l'avaient accompagnée ; & lui remit pour sa mere le brevet d'une pension, égale aux appointemens dont son pere avait joui, & dont la moitié était reversible à la fille, dans le cas où elle perdrait sa mere. *Mademoiselle*, lui dit-il, *je prie Madame votre mere & vous, de me pardonner le retardement qui vous a mis dans l'embarras. Vous êtes convaincue qu'il était involontaire de ma part ; & si quelqu'un à l'avenir vous dit du mal de moi, je vous demande seulement de prendre mon parti.*

Depuis cet événement, ce prince réfléchissant combien il pourrait lui échapper de choses, dont il est essentiel qu'il soit, inf-

truit, s'est déterminé à fixer un jour par semaine, dans lequel tout le monde est admis, à lui présenter ses requêtes & ses plaintes, que le monarque examine par lui-même avec la plus grande attention.

Cette sage institution suffit seule pour prévenir une infinité d'abus, & pour faire que les audiences de l'Empereur ne soient pas très-fatigantes pour lui. Il est tout simple qu'on ait beaucoup moins à dire, aux souverains qui permettent de leur parler.



---

 II. *POÈME sur la nécessité d'être indulgent.*

*Dextera præcipue capit indulgentia mentes. Ovid.*

**O** Mortel ! est-ce à toi d'oser être sévère ?  
 Composé monstrueux d'orgueil & de misère ,  
 Ta faiblesse égale à ta férocité ;  
 D'un dieu toujours propice & toujours irrité ;  
 Je te vois implorant & lassant la clémence ,  
 Lever au ciel des bras armés pour la vengeance.  
 Quel est donc ton espoir ? crois-tu dans ta fu-  
 reur

Tromper l'œil de Dieu même & lui cacher ton  
 cœur ?

Mais je veux que ce cœur dépouillé d'in-  
 justice ,

D'un courroux vertueux n'accable que le vice ,  
 Eh bien ! il faut encor tempérer ce courroux .  
 C'est trop peu qu'il soit juste , il faut qu'il soit  
 plus doux.

*Le vice est moins affreux qu'un zèle trop sauvage,  
Pardonnons ; l'indulgence est l'équité du sage.  
Heureux qui pourra dire au Juge souverain,  
Seigneur ! toi seul es juste , & moi je fus hu-  
main.*

*Ce Juge est descendu , la justice en silence  
A remis dans ses mains le glaive & la balance.  
Mais je vois près de lui la clémence & l'amour.  
Toi qui jugeais ton frère, il t'appelle à ton tour,  
Tu frémis , tu le dois. Crains ta rigueur ex-  
trême ,*

*Crains tes propres arrêts', ils t'ont jugé toi-  
même ;*

*Malheur , malheur à toi , si tu fus sans pitié ,  
Si ta vertu brava le vice humilié :*

*Ab ! quel cœur fait jamais s'il vit dans l'inno-  
cence ?*

*Tout mortel, en tout tems, a besoin d'indulgence,  
Tout mortel est coupable aux yeux de l'Eter-  
nel ,*

*Et le plus rigoureux est le plus criminel.*

*Mais ce maître des cœurs plaint la faiblesse hu-  
maine ;*

S'il estime le zèle, il réproûve la haine.  
 Le misantrophe amer, le dévot emporté,  
 Destructeurs ou tyrans de la société,  
 Prennent pour la vertu, l'humeur & la co-  
 lère;  
 Homme farouche & dur, prends pitié de ton  
 frère,  
 Es-tu faible? pardonne. Es-tu fort? soutiens-  
 moi,  
 Eclaire ma raison & raffermi ma foi.  
 Des folles passions si j'ai subi l'empire,  
 Le ciel t'a-t-il chargé du soin de me maudire?  
 Ou si d'un doute encor mon esprit agité,  
 A travers le bandeau voit mal la vérité.  
 Crois-tu qu'à tes fureurs ce doute se détruise?  
 Et dois-tu m'outrager quand je veux qu'on  
 m'instruise.

Mais laissons ce docteur ardent à discourir,  
 S'indigner de mes maux, au lieu de les guérir;  
 Il est bien d'autres torts qu'il faut que je par-  
 donne,  
 L'amour qui me trahit, l'ami qui m'aban-  
 donne,

*Et l'indigne rival que l'on m'a préféré ,  
 Et le vil concurrent qui s'est déshonoré  
 En usurpant ma place , en ravissant ma gloire ,  
 En frustrant mes travaux du fruit de la vic-  
 toire. . . .*

*Il faut oublier tout , profiter du malheur ,  
 Habiter en soi-même , & jouir de son cœur.  
 C'est par de tels conseils que la philosophie  
 Ne pouvant l'embellir console au moins la vie ;  
 Si l'on ne peut aimer , il est doux de sentir  
 Qu'on a su pardonner , qu'on ne fait point  
 haïr.*

*La médiocrité n'a pas tant d'indulgence ,  
 Le mérite l'aigrit , & la vertu l'offense ,  
 Tous succès noble & juste est horrible à ses  
 yeux ;*

*Le cœur de l'intrigant est toujours envieux . . . .  
 Ciel ! ô ciel , étouffez cette exécration envieux ,  
 Ou sauvez de ses traits la vertu poursuivie.  
 Femmes ! d'une rivale admirez la beauté ,  
 Amis ! soyons rivaux en générosité ,  
 Sachons goûter l'esprit , respecter le génie ,  
 Honorer les talens que le ciel nous dénie .*

*Je ne vous parle point d'excuser les défauts ,  
De plaindre les méchans & d'épargner les fots ;  
C'est le plus faible effort d'une vertu commune ,  
Peut-être il en faut plus pour souffrir leur for-  
tune ,*

*De leurs basses hauteurs l'insolente bonté ,  
Mais pour chérir loin d'eux l'auguste pauvreté ,  
Pour savoir dédaigner leur faste & leur mollesse ,  
Voyez à qui le ciel prodigua la richesse !*

*De leur or accablés , ils n'ont pu découvrir  
Que partager ses biens est tout l'art d'en jouir.*

*O ! que je plains un goût dédaigneux & sé-  
vère !*

*Ecoutez ces mortels , tous demandent à plaire ;  
Qu'ils obtiennent d'aimer , ils seront trop heu-  
reux ,*

*L'amour embellit tout , il suffit à nos vœux.  
Amour ! mets dans nos cœurs ton indulgence  
aimable ,*

*Répands sur l'univers ce charme inexprimable  
Qui sait tout transformer , & par qui chaque  
objet*

*Est tout ce que tu veux & tout ce qui nous  
plaît !*

Si la fleur de l'amour, l'amitié douce &  
 tendre,  
 Sur la terre à ma'voix daignait encor descendre,  
 Songeons qu'elle n'admet que des cœurs indul-  
 gens,  
 Qu'elle ne doit plus rien aux amis exigeans,  
 Qu'il faut tout excuser, froideur, oubli, ca-  
 price,  
 Le partage sur-tout, & même l'injustice.

Toi, qui fus à la fois combattre & gouverner,  
 Et qui fus mieux peut-être aimer & pardonner;  
 Toi qu'en larmes de sang la France pleure encor,  
 Qui plains du haut des cieux ton peuple qui  
 t'implore,  
 Toi qui pourrais encor nous rendre heureux &  
 bons;

Henri ! tu peux jouir des pleurs que nous t'of-  
 frons.

Eh ! quel plus digne hommage honorerait ta cen-  
 dre ?

Ne désespérons point d'un peuple juste & ten-  
 dre,  
 Les vices l'ont flétri, les maux l'ont abattu,

Mais

*Mais puisqu'il e'atme encor, il chérit la vertu,  
 Laissons à Richelieu ses grandeurs despotiques,  
 Sa digue, ses fureurs, ses chagrins politiques,  
 Tu daignas épargner Conchine & d'Espèrnon,  
 Ton cœur voulut trois fois pardonner à Birou,  
 Montpensier \* à tes pieds adora ta clémence,  
 Et Moyenne attendri publia ta vengeance \*\*.  
 Tu jugeas qu'être bon, c'était plus qu'être  
 grand;  
 Ta gloire est immortelle & voilà ton garant,  
 O modèle sacré d'amour & d'indulgence,  
 De tes douces vertus daigne animer la France,  
 Daigne éclairer notre ame & fais-nous conce-  
 voir  
 Qu'aimer est un bonheur, pardonner un  
 devoir!*

PAR M. GAILLARD 1770. A

\* La duchesse de Montpensier, sœur des Guises, qui avait plus outragé qu'eux les rois Henri III. & Henri IV.

\*\* De l'avoir fatigué à la promenade : MON COUSIN, VOILA LA SEULE VENGEANCE QUE JE PRENDRAI DE VOUS. Mot divin, & qui suffirait pour faire adorer ce prince. G



## V. EGLOGUE ALLEMANDE.

HERNAND, DERNIN.

DERNIN.

**C**onfolons-nous, Hernand, l'astre de la  
nature

Va de nos aquilons tempérer la froidure ;  
Le zéphyre à nos champs promet quelques  
beaux jours.

Nous chanterons aussi nos vins & nos  
amours :

Nous n'égalons point la Grèce & l'Au-  
sonie ;

Nous sommes sans printems, sans fleurs &  
sans génie ;

Nos voix n'ont jamais eu ces sons harmo-  
nieux

Qu'aux pasteurs de Sicile ont accordé les  
Dieux.

Ne pourrons-nous jamais, en lisant leurs  
ouvrages,

*Surmonter l'âpreté de nos climats sauvages,  
Vers ces côteaux du Rhin que nos soins as-  
sidus*

*Ont forcés à s'orner des trésors de Bacchus?*

*Forçons le Dieu des vers exilé de la  
Grèce,*

*A venir de nos chants adoucir la rudesse,  
Nous connaissons l'amour, nous connaissons  
les vers.*

*Orphée était de Thrace ; il brava les hy-  
vers ;*

*Il aimait ; c'est assez : Vénus monta sa lyre.  
Il polit son pays ; il eut un doux empire  
Sur des cœurs étonnés de céder à ses loix,*

### H E R N A N D,

*On dit qu'il amollit les tigres de ses bois,  
Humaniserons-nous les loups qui nous dé-  
chirent ?*

*Depuis qu'aux étrangers les destins nous  
soumirent,*

*Depuis que l'esclavage affaïssa nos esprits,  
Nos chants furent changés en de lugubres  
gris,*

*D'un commis odieux l'insolence affamée  
Vient ravir la moisson que nous avons se-  
mée,*

*Vient décimer nos fruits, notre lait, nos trou-  
peaux ;*

*C'est pour lui que ma main couronna ces  
côteaux,*

*Des pampres consolans de l'amant d'A-  
riane.*

*Si nous osens nous plaindre, un traitant  
nous condamne ;*

*Nous craignons de gémir, nous dévorons nos  
pleurs.*

*Ah ! dans la pauvreté, dans l'excès des dou-  
leurs,*

*Le moyen d'imiter Théocrite & Virgile !*

*Il faut pour un cœur tendre un esprit plus  
tranquille.*

*Le rossignol tremblant dans son obscur sé-  
jour,*

*N'élève point sa voix sous le bec du van-  
tour.*

*Fuyons, mon cher Dernin, ces malheureu-  
ses rives.*

*Portons nos chalumeaux & nos lyres plain-*  
*tives*

*Aux bords de l'Adigé loin des yeux des*  
*tyrans.*

*Et le reste.*

Une chose plus extraordinaire ; une  
églogue française sans madrigaux & sans  
galanterie.

**VI. EGLOGUE A MR. DE ST. LAMBERT,**

auteur du poème des quatre saisons.

*Chantre des vrais plaisirs ; harmonieux émile*  
*Du pasteur de Mantoue & du tendre Ti-*  
*bulle*

*Qui peignez la nature & qui l'embellissez ;*  
*Que vos saisons m'ont plu ! que mes sens*  
*émouffés,*

*A votre aimable voix se sentirent renaitre !*  
*Que j'aime, en vous lisant, ma retraite*  
*champêtre !*

*Je fais, depuis quinze ans, tout ce que vous*  
*chantez.*

*Dans ces champs malheureux si long-temps  
 désertés,  
 Sur les pas du travail j'ai conduit l'abon-  
 dance,  
 J'ai séché de mes mains les pleurs de l'in-  
 nocence.  
 Ces vignobles, ces bois, ma main les a  
 plantés,  
 Ces granges, ces hameaux désormais ha-  
 bités,  
 Ces landes, ces marais changés en patu-  
 rages,  
 Ces colons rassemblés, ce sont-là mes ou-  
 vrages ;  
 Ouvrages fortunés, dont le succès constant  
 De la mode & du goût n'est jamais dé-  
 pendant,  
 Ouvrages plus chéris que Mérope & Zaïre,  
 Et que n'attendront point les traits de la  
 satire.  
 Heureux qui peut chanter les jardins &  
 les bois,  
 Les charmes des amours, l'honneur des grands  
 exploits !*

*Et parcourant des arts la flatteuse carrière,  
Aux mortels aveuglés rendre un peu de lu-  
mière.*

*Mais encor plus heureux, qui peut loin de la  
cour,*

*Embellir sagement un champêtre séjour,  
Entendre autour de lui cent voix qui le bé-  
nissent !*

*De ses heureux succès quelques fripons  
gémissent,*

*Un vil cagot titré, tyran des gens de  
bien,*

*Va l'accuser en cour de n'être pas chré-  
tien ;*

*Le sage ministère écoute avec surprise,  
Il reconnaît Tartuffe & rit de sa sottise. (a)  
Cependant le vieillard achève ses moissons,  
Le pauvre en est nourri : ses chanvres, ses  
toisons,*

*Habillent décemment le berger, la bergère,  
Il unit par l'hymen Méris avec Glicère,  
Il donne une chasuble au bon curé du lieu,*

(a) On ne fait de qui l'auteur veut parler ici.

Qui, buvant avec lui, voit bien qu'il croit  
 en Dieu ;

Ainsi dans l'allégresse il achève sa vie.

Ce n'est qu'au successeur du chancre d'An-  
 sonie,

De peindre ces tableaux ignorés dans Paris,  
 D'en ranimer les traits par son beau co-  
 loris,

D'inspirer aux humains le goût de la re-  
 traite.

Mais de nos chers Français la noblesse in-  
 quiète

Pouvant régner chez soi, va ramper dans  
 les cours,

Les folles vanités consomment ses beaux jours ;  
 Le vrai séjour de l'homme est un exil pour  
 elle.

Plutus est dans Paris : c'est de - là qu'il  
 appelle,

Les voisins de l'Adour, & du Rhône, & du  
 Var :

Tous viennent à genoux environner son char.  
 Les uns montent dessus, les autres dans la  
 boue

Baisent en soupirant les rayons de sa rouë.  
 Le fils de mon manœuvre en ma ferme élevé,  
 A d'utiles travaux à quinze ans enlevé,  
 Des laquais de Paris s'en va grossir l'ar-  
 mée ,

Il sert d'un vieux traitant la maîtresse af-  
 famée ,

De sergent des impôts il obtient un emploi.  
 Il vient dans son hameau tout fier de par  
 le roi ,

Fait des procès verbaux , tyrannise , em-  
 prisonne ,

Ravit aux citoyens le pain que je leur donne ;  
 Entraîne en des cachots le pere & les en-  
 fans.

Vous le savez , grand Dieu , j'ai vu des in-  
 nocens ,

Sur le faux exposé des ces loups merce-  
 naires ,

Pour cinq sols de tabac envoyés aux galeres.

Chers enfans de Cérès , ô chers agricul-  
 teurs ,

Vertueux nourriciers de vos persécuteurs ,  
 Jusqu'à quand serez-vous vers ces tristes  
 frontieres ,

*Ecrasés sans pitié sous ces mains meurtrières;  
Ne vous ai-je rassemblés que pour vous voir  
périr ,*

*En maudissant les champs que vos mains font  
fleurir ?*

*Un tems viendra sans doute , ou des loix  
plus humaines ,*

*De vos bras opprimés relâcheront les chaînes-  
Dans un monde nouveau vous aurez un sou-  
tien ,*

*Car pour ce monde-ci je n'en espère rien.*





## QUATRIÈME PARTIE.

## LE NOUVELLISTE SUISSE

ou

## ANNALES POLITIQUES DE L'EUROPE.

Les nouvelles politiques, interrompues dans ce journal par diverses raisons, très-indifférentes pour le public, doivent dès-à-présent y occuper leur place ; & pour ne pas laisser un vuide qui déplairait à quelques-uns de nos lecteurs, nous allons tracer un tableau raccourci des événemens qui ont fixé l'attention des politiques, depuis le mois d'Août 1770.

*Russie & Turquie.* Les succès les plus rapides d'une part & les défaites les plus accablantes de l'autre, forment, entre ces deux puissans empires, un contraste bien frappant. Ensuite d'un plan d'opérations concerté avec la plus profonde sagesse, les Russes ont attaqué leurs ennemis de quatre côtés différens, & par-tout leurs avantages ont été les mêmes, au point d'attirer l'attention des puissances voisines, qui arment de

toutes parts pour arrêter ces conquêtes , on peut-être pour les partager.

La *Pologne*, toujours en proie aux divisions intestines, dévastée par les confédérés, envahie par les Russes, a encore été désolée par une peste meurtrière qui n'a pu être arrêtée que par les froids de l'hiver. Dans cet état d'incertitude & de misère, il semble que ce royaume infortuné doit attendre de ses voisins la décision de son sort, & desirer de voir fixer sa constitution top arbitraire, qui a été la cause de tous ses malheurs.

L'*Angleterre* toujours agitée par les mouvemens impétueux de l'esprit de liberté & de patriotisme, a vu le fameux *Jean Wilkes*, sortir de sa prison, & siéger parmi les Aldermans de la ville de Londres. L'affaire des colonies qui avait excité tant de fermentation & fait craindre des événemens funestes, semble être assoupie par la prudence de la cour & du Parlement, toujours étroitement unis, malgré les clameurs du parti opposé à la cour. Mais l'événement le plus intéressant dans ces contrées, c'est la difficulté qui s'était élevée entre les cours de Londres & de Madrid, au sujet de l'île de *Falckland*, dans l'Amérique méridionale, dont les Espagnols s'étaient emparés. Sur la réclamation de l'Angleterre & les prétentions opposées de l'Espagne, les deux puissances avaient fait des armemens considéra-

bles. Tout semblaient annoncer une rupture inévitable , lorsqu'on a vu éclore une heureuse pacification. L'Angleterre est rentiée en possession de l'isle , & la guerre dont l'Europe était menacée , ne troublera pas si-tôt les utiles travaux du laboureur.

La France a vu sur la fin de l'année, la disgrâce éclatante de M. le Duc de Choiseul. Dans ce revers , auquel il faut s'attendre quand on occupe à la cour des rois les places les plus distinguées , ce ministre a eu la consolation de se voir regretté. M. le Marquis de Monteynard , qui occupe la charge de secrétaire d'état au département de la guerre , mérite les éloges & les vœux de tous ceux qui lui sont soumis. Depuis la disgrâce du premier ministre, les affaires des parlemens ont pris une tournure facheuse, Le systême de la Cour qui est en opposition directe avec celui des cours souveraines , a donné lieu à des remontrances , où l'on réunit à la hardiesse des principes , la force des raisonnemens & les attrails victorieux de la plus sublime éloquence. Les suites de tant de fermeté ont été facheuses. Le parlement de Paris a été supprimé, & le roi a ordonné le remboursement des finances. Le ressort très-étendu de cette cour souveraine , a été divisé en six conseils souverains , & un nouveau parlement créé à

Paris, a déjà commencé à exercer les fonctions de la magistrature.

Après cette récapitulation très-abrégée, nous allons reprendre le fil des événemens, suivant notre méthode ordinaire.

---

## FRANCE.

*Versailles.* Entre toutes les pièces pleines d'éloquence & de force, qui ont été publiées pour & contre le système de la Cour, on distingue la protestation des princes du sang. Comme ce morceau est public, & qu'il nous paraît digne de la curiosité de nos lecteurs, nous l'insérons en entier, ainsi que nous le ferons dans la suite pour toutes les pièces de cette importance.

### *Protestation faite par les Princes du Sang.*

NOUS soussignés, considérant, que la monarchie française ne s'est soutenue avec l'éclat, la splendeur & la force dont elle jouit depuis tant de siècles, que par l'observation des loix qui lui sont inhérentes, qui en forment le droit & qui en font l'es-

sence ; que la liberté propre à tous les Français, le droit de propriété de ses biens, celui d'hériter de ses peres, ou de recevoir de ses parens ou amis, sans en pouvoir être privé, ni empêché, autrement que par l'application légale de la loi à quelque délit, préalablement & complètement jugé, & non par voix de volonté arbitraire & absolue, ne sont pas les seuls droits de la nation & des sujets, ni les seules loix fondamentales de la monarchie.

Que le droit des Français, l'un des plus utiles au monarque, & des plus précieux à ses sujets, est d'avoir des corps de citoyens perpétuels, inamovibles, avoués dans tous les tems par les rois & par la nation, qui, sous quelque forme ou dénomination qu'ils aient existé, concentrent en eux le droit général de chacun des sujets, d'invoquer la loi, de réclamer leurs droits & de recourir au prince, & dont les plus importantes fonctions ont toujours été d'être chargés de veiller au maintien des loix établies, de peser dans les loix nouvelles, l'utilité ou le danger des contradictions qui pourraient s'y trouver avec les loix anciennes, de les vérifier & de représenter au souverain, tout ce qui pourrait être au préjudice des droits de ses sujets ou des loix primordiales & constitutives de son royaume.

Que des fonctions si importantes exigent la plus grande sûreté dans leur exercice , pour qu'en rendant la justice au peuple , les membres qui composent ces corps , n'eussent rien à redouter des protections , des haines , des vengeances ; ni de l'autorité , lorsqu'ils suivraient les loix & leur conscience , ou que leur fidélité les obligerait de s'armer de toute leur fermeté pour porter la vérité aux pieds du trône , en écarter la surprise & y défendre les sujets & les loix.

Que cette sûreté nécessaire ne saurait exister sans l'inamovibilité des droit de ceux à qui sont confiées des fonctions si importantes , qu'elles ont toujours été regardées comme une des principales sauve-gardes de la liberté publique contre l'abus du pouvoir arbitraire , qu'elles font une partie intégrante de la constitution de l'état , & se trouvent , autant qu'aucune autre loi , renfermées dans l'ordre des loix fondamentales de la monarchie.

Que sous quelque forme & dénomination que ces Corps , dépositaires des loix , aient existé , ils ont été de tous tems propres à la nation , qu'ils ont fait une partie essentielle du gouvernement , & que les monarques memes en ont reconnu l'utilité.

Que le droit des princes & des pairs a  
de

de tout temps été de ne pouvoir être jugés que par le corps premier & indestructible de la nation, & par des juges inamovibles de droit.

Que la noblesse, qui partageait le droit de ne pouvoir être traduite, qu'en ce premier tribunal, & devant des juges certains, avait conservé le privilège d'être jugée en la grand'chambre du parlement de son ressort, la tournelle réunie, & de pouvoir y avoir pour juges, les princes & les pairs & tous ceux qui ont séance en la grand'chambre.

Que ces différens droits, ainsi que toutes les loix fondamentales de la monarchie, se trouvent nonseulement ébranlées, mais mêmes renversées par les principales dispositions, & notamment par l'article III. de l'édit de Décembre dernier, enregistré par voie d'autorité, sans délibération libre, & du très-exprès commandement du roi, dans le lit de justice, tenu à Versailles le 7 Décembre dernier.

Que cette troisième disposition de l'édit détruit toutes les loix, en rendant possible, & arbitraire l'abrogation des loix les plus saintes, ce que les actes exercés contre les membres du parlement, en exécution dudit édit n'ont déjà que trop évidemment prouvé.

Considérant que depuis, & en conséquence :

des lettres patentes du 23 Janvier dernier, à la place des officiers du parlement de Paris exilés, & dont les charges avaient été illégalement confisquées par arrêt du conseil contre le droit immémorial de la nation & la reconnaissance qui en a été faite, par les dispositions les plus précises des ordonnances de nos rois, on a vu les membres du conseil, où lesdits arrêts sont censés avoir été formés, siéger au palais & y composer un tribunal qui a été qualifié du nom de *parlement de Paris*. Qu'au mois de Février, un édit, datté de ce même mois, circonscrit le ressort du parlement de Paris, détruit un conseil souverain également établi, & en érige six nouveaux; qu'en l'absence des vrais membres du parlement, les gens du conseil, qui leur sont illégalement substitués, ont enregistré cet édit, qu'en conséquence de cet enregistrement plusieurs de ces nouveaux tribunaux sont déjà dans une sorte d'activité, que quelques-uns mêmes sont présidés par des commissaires départis; que les juridictions des pairies, dont l'une des plus grandes prérogatives, est de ne reconnaître qu'un parlement pour leur supérieur & pour l'appel direct de leurs jugemens, ont été comprises dans leur ressort; & que sans avoir égard au droit & au privilège de la noblesse, de n'être jugée en

matiere criminelle que dans un parlement, la grand'chambre & tournelle réunies, les gentilshommes semblent devenir justiciables en dernier ressort de ces conseils supérieurs, & ont déjà été jugés de fait & contre tout droit, par les gens du conseil, siégeans à Paris au palais.

Considérant de plus, qu'ainsi que le feu roi s'est reconnu lui-même sujet aux loix de son royaume ; le roi a plusieurs fois déclaré depuis, qu'il voulait régner non par l'impression seule de l'autorité, mais par l'amour, par la justice & par l'observation des règles & des formes, sagement établies dans son royaume.

Qu'à l'exemple de ses augustes prédécesseurs, il a reconnu explicitement en diverses occasions, l'heureuse impuissance où sont les rois de France de changer & d'altérer les institutions primordiales & sacrées qui tiennent à la constitution de l'état, & sont à la fois la sûreté des droits de la couronne & de ceux des sujets.

Que si cette heureuse impuissance est également une vérité de droit naturel & de droit Français, la même impuissance existe de pouvoir porter une loi, qui donne implicitement la possibilité de détruire à volonté celles qui sont de tout tems re-

connues pour invariables , inaltérables & indestructibles.

- Considérant que l'édit de Décembre ne peut jamais être regardé comme loi, non-seulement par le défaut de pleine & entière délibération pour son enrégistrement, mais encor par son contexte, par ses généralités, par ses dangereuses conséquences, par l'ouverture qu'il donne au renversement de toutes les loix, qui par leur essence & par celles de la monarchie font les plus indestructibles.

- Considérant aussi qu'à force de calomnies & d'obfession, l'on est parvenu à faire en sorte, qu'aucune des représentations, aucune des remontrances arrêtées à cet égard, soit par le parlement, soit par les autres cours siégeantes à Paris n'aient été reçues par le roi; que les cours de parlement, siégeantes en province, n'aient reçu aucune réponse aux représentations qu'elles ont faites par lettres à sa majesté, qui peuvent d'ailleurs & vraisemblablement avoir été soustraites.

• Considérant que tous les objets sont défigurés & empoisonnés aux yeux du roi, au point de l'avoir engagé à blâmer, dans sa lettre du 29 Janvier dernier, une assemblée, que nous, princes du sang, avions

faite entre nous en famille , pour aviser aux moyens de le servir , en lui ouvrant les yeux sur les dangers des conseils qui lui sont donnés , que , sur la requisition du parlement de Rouen , nous , princes du sang , nous nous disposions à remplir les justes desirs de cette compagnie ; que nous en avons été empêchés , par une seconde lettre du roi en date du 13 Février dernier ; qu'ayant répondu tout de suite à cette lettre le même jour , de façon telle , que notre sincérité , notre attachement & notre respect pouvaient l'exiger , nous sommes restés sans autre réponse que la publication , postérieurement faite de l'édit de Février dernier.

Que depuis , voyant le mal s'accroître , nous , princes du sang , avons cru de notre devoir , de notre honneur , de notre conscience , d'entrer auprès du roi plus en détail sur l'étendue des maux & sur leur cause , & d'écrire à S. M. une lettre en date du 29 Mars , pour lui faire connaître les surprises faites à sa religion , le porter à rétablir l'ordre légal & public , & à faire cesser les irrégularités qui excitent le trouble : lettre dictée par le devoir & l'amour le plus pur , & que nous réclamerons toujours comme la preuve de notre zèle , de notre respect , & de notre fidélité.

Que cette lettre est restée fans réponse, comme fans effet, que cependant nous voyons des conseillers du conseil, siégeans au palais, & auxquels les lettres patentes du 23 Janvier attribuent le droit d'y remplir & exercer toutes les fonctions du parlement, tant au civil qu'au criminel, sans aucune exception ni limitation.

Que nous voyons ensuite ces mêmes conseillers enrégistrer les loix au mois de Février, condamner des criminels, juger après cela des nobles, & marcher ainsi à grand pas à englober sous l'autorité de leur commission, ou de celle qu'on nous annonce devoir être formée sous le nom de parlement, les objets les plus privilégiés, les plus connus & les plus sacrés.

Que ces actes de la part de ces conseillers sont d'autant plus dangereux, qu'ils font la suite de ce qui se trouve annoncé dans le préambule de l'édit de Février, où la vérification, la promulgation & l'exécution des loix qui intéressent la couronne, & les droits des princes & des pairs sont réservées à la vérité; à la lettre au parlement de Paris, mais le sont *mentalement* à l'effet, à ce parlement annoncé dans l'édit de Février devoir lui être substitué à être dépositaire des loix, chargé de les promulguer, de les faire exécuter, d'en faire

connaître au roi les inconvéniens , de faire parvenir jusqu'à lui les besoins de ses peuples, & d'être juges enfin de toutes les questions qui intéressent la couronne , les droits des princes & des pairs.

Considérant que pour la sûreté de notre honneur , de notre vie , & de nos biens , nous ne pouvons reconnaître une cour des pairs , dont nous , princes du sang , sommes membres nés , dont nous sommes uniquement justiciables , par les prérogatives de notre naissance , que dans un tribunal fixé , composé de membres inamovibles , qui ne puissent être destinés que dans les cas prévus & dans les formes prescrites par les loix du royaume.

Que cependant les actes illégaux & multipliés , donnent justement lieu de craindre , que le rédacteur de l'édit ne parvienne à le justifier assez auprès du roi , pour l'engager à soutenir ce dangereux ouvrage ; en établissant dans le tribunal , qui a été qualifié de *parlement de Paris* , de nouveaux officiers substitués à ceux dont les charges ont été si illégalement confisquées.

Que quelque forme que l'on donne à ce tribunal , il ne pourra jamais être regardé légalement , ni comme parlement , ni comme cours des pairs.

Considérant que dans ces tristes exte-

mites, où l'accès du trône est fermé & toute réclamation, il pourrait arriver qu'on parvint à en écarter totalement la vérité; à détruire le droit *Français*, à calomnier & à faire méconnaître le zèle, & à défigurer les sounrifes & justes représentations que nous avons faites au roi; & qu'elles pourraient demeurer sans aucun effet, pensant que les formes irrégulières, dont nous n'avons déjà que trop d'exemples peuvent nous faire craindre aussi que les voies de droit les plus simples, les plus légitimes, nous fussent interdites au besoin.

Considérant enfin, que, conservant l'espérance que S. M. reconnaîtra un jour les conseils pernicious qui lui ont été donnés, lorsqu'elle voudra bien se mettre à portée d'être instruite des injustices, qui ont été faites depuis l'édit de Décembre, & de peser les inconvéniens de la subversion totale des loix qui en résulte; il ne nous reste cependant à présent d'autre ressource que celle de consacrer à la postérité les preuves de notre attachement aux loix, de notre constante fidélité au roi, ainsi que de notre respect & de notre amour pour sa personne.

Et que nous nous trouvons forcés par les loix strictes de notre conscience, de notre bonheur, de nos devoirs envers S. M. envers la nation, la noblesse, la pairie,

envers nous mêmes & la postérité, de ne pas différer de conserver par-tous les moyens de droit, les loix du royaume, qui font l'essence de l'état monarchique, assurent la liberté des citoyens, leur vie, la propriété de leurs biens & maintiennent dans toute son intégrité & avec solidité, l'autorité légitime des doits de la couronne, qui nous est substituée.

En conséquence, n'entendant, ni protester contre une loi, ni nous opposer à une volonté qui puisse être susceptible d'être loi; n'entendant protester contre une volonté qu'il soit dans la puissance du roi de réduire en loi, ni nous y opposer; n'entendant mettre d'obstacles ni d'entraves, soit à ce que le roi pourra trouver bon d'établir légalement pour l'avantage de ses sujets dans la dispensation de la justice qui leur est due, soit aux moyens d'administration que le roi jugera les meilleurs pour subvenir aux besoins de l'état, dont il aura approfondi la réalité,

Nous déclarons par ces présentes, qu'en renouvelant en tant que de besoin les protestations que nous avons faites d'avance entre les mains de S. M. dans notre lettre du 19 Mars dernier.

Nous, comme gentilshommes, protestons pour la conservation des droits de la noblesse, comme pairs de France nés, pour

celle des droits des pairs & pairies, & comme princes du sang, pour les droits essentiels de la nation, les nôtres, ceux de notre postérité, pour le maintien des loix qui les assurent.

Protestons particulièrement : I. contre l'effet des surprises multipliées, faites à la religion du roi, par les personnes qui l'entourent & évidemment par son chancelier, en lui présentant d'abord, comme une loi qu'il est dans la puissance de porter, l'édit de Decembre 1770; & notamment contre la troisieme disposition de cet édit, dont l'effet serait la destruction de toutes les loix, & l'établissement légal du pouvoir arbitraire.

II. Contre l'effet des surprises & obsessions des mêmes personnes, qui ont fermé l'accès du trône aux organes naturels de la nation, ont fait refuser l'audition des remontrances & représentations des différentes cours, ont fait laisser sans réponse & sans effet toutes les lettres, qu'à l'acquit de leur devoir les parlemens ont adressées au roi, ainsi que celles même que le zèle le plus pur nous a porté, nous princes du sang, à lui écrire.

III. Contre les violences exercées contre les membres du parlement de Paris, soit par des gens de guerre, la nuit du 19 au 20 Janvier dernier, soit par les exils exécutés le 21 du même mois, soit par les lettres de ca-

chet , portant éventuellement des peines justes sur la postérité des particuliers , & contre les conséquences qui pourraient se tirer de tels exemples.

IV. Contre la confiscation illégale des offices des différens membres du parlement , contre leur destitution , & contre le prétendu droit qu'on pourrait vouloir en tirer à l'avenir , d'exécuter arbitrairement des confiscations dans cette forme irrégulière.

V. Contre l'établissement des commissions des membres du conseil , qui d'après les lettres patentes du 23 Janvier dernier , ont été substituées aux vrais membres du parlement de Paris ; contre les jugemens que lesdits gens du conseil ou autres substitués aux vrais membres du parlement de Paris ; pourraient rendre & les enrégistremens & autres actes qu'ils pourraient faire en ladite qualité : déclarant que nous ne connaissons , dans ce tribunal illégal & désavoué par les loix & par tous les ordres de l'état , le parlement de Paris ; & que nous le réputons toujours collectivement résidant dans la personne du roi , dans les princes de son sang , les pairs de son royaume , & dans les autres membres du parlement , & spécialement dans ceux desdits membres dont les offices ont été confisqués , sans forfaiture préalablement jugée.

VI. Contre l'illégalité de l'envoi fait des membres du conseil de l'édit de Février aux

nier, contre l'enregistrement qui en a été fait par lesdits membres du conseil, & contre l'effet dudit édit, dudit mois de Février, portant distraction de ressort, suppression d'un tribunal, & érection des nouveaux tribunaux, faites pendant l'absence du parlement, déclarant que nous ne pouvons reconnaître les prétendus officiers de justice, ni les actes qui en émaneront comme jugement, jusqu'à ce que lesdites distractions & érections aient été légitimement enrégistrées par les anciens officiers du parlement.

VII. Nous protestons aussi expressément contre tous établissemens, qui pourraient être faits dans la suite d'une cour de parlement & de tout autre tribunal, qui serait substitué dans une autre forme que celle qu'on pourrait employer légitimement pour le changement des loix constitutives de l'état.

VIII. Protestons pareillement contre toute présence, délibération, & assistance forcée ou volontaire dans aucune séance que ce soit de ces prétendus tribunaux, d'aucun prince du sang ou d'aucun pair de France, contre la nôtre même, s'il était possible que nos corps fussent à ce point contraints, ainsi que contre la présente délibération & assistance de tout autre membre du parlement de Paris, soit que son office ait été confisqué illégalement ; ou n'ait point été compris dans les confisca-

*sions irrégulièrement faites, ainsi que contre les conséquences qu'on pourrait dans la suite vouloir tirer de leur dite présence, séance ou assistance, pour exciper la reconnaissance des susdits Tribunaux, qui sont ou pourraient être illégalement établis sur les ruines du parlement de Paris.*

Déclarant en outre, que les seuls Intérêts de la noblesse, de la pairie, de la nation, des peuples, du roi & de sa race, nous mouvant dans la démarche, à laquelle nous nous trouvons obligés, & que nous faisons uniquement par zèle pour notre sang, notre roi, & notre patrie; &, quel qu'en soit l'événement, rien ne pourra nous faire trahir des intérêts qui sont si chers à notre cœur, & auxquels notre honneur & notre conscience nous prescrivent également d'être fidèlement attachés jusqu'à la mort.

*Fait à PARIS, le 4 Avril 1771. (Signé)*  
 LOUIS-PHILIPPE d'ORLÉANS. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH d'ORLÉANS. LOUIS-JOSEPH de BOURBON. LOUIS - HENRI - JOSEPH de BOURBON. LOUIS de BOURBON. LOUIS - FRANÇOIS de BOURBON.

Le pouvoir que les princes du sang ont donné à l'huissier de la chambre des comptes Louis-Antoine Sollet, pour signifier leur protestation, est conçu en ces termes.

Nous souffignés, *Louis-Philippe d'Orléans*, duc d'Orléans, premier prince du sang, *Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, duc de Chartres, prince du sang, *Louis-Joseph de Bourbon*, prince de Condé, prince du sang, *Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé*, duc de Bourbon, prince du sang, *Louis de Bourbon*, comte de Clermont, prince du sang, & *Louis-François de Bourbon* prince de Conty, prince du sang; voulant que la protestation ci-dessus, qui par nous a été signée ledit jour 4 du présent mois d'Avril 1771 & qui contient nos vrais sentimens, tels que nous nous sommes crus obligés de les déclarer au roi lui-même dans la lettre que nous lui avons adressée le 19 Mars dernier, soit connue des officiers du conseil du roi, ou autres qui siègent ou pourront siéger & juger au palais, au lieu & place des magistrats du parlement de Paris.

„ Voulant aussi consigner ladite protestation dans un dépôt public, inviolable & perpétuel, avons mandé *Louis-Antoine Sollet*, huissier de la chambre des comptes, auquel nous avons remis deux originaux de nous signés du présent acte, précédés de ladite protestation, & l'avons chargé de signifier & laisser l'un desdits originaux au greffe civil toujours existant de ladite cour de parlement de Paris; avec interpellation

au greffier, secrétaire, commis-greffier ou autre officier, à qui l'original sera remis, d'en faire lecture ou autrement donner connaissance auxdits officiers des conseils de S. M.; ou autres qui siègent à présent au palais de ladite cour de parlement de *Paris*. Comme aussi d'interpeller le greffier de déposer ensuite ledit original; pour qu'il en reste mémoire à toujours dans le greffe ou archives des actes & minutes de ladite cour de parlement de *Paris*, comme étant le vrai & unique dépôt des actes qui intéressent la législation du royaume, les droits de la nation, des princes, des pairs & de la noblesse de *France*. „

„ Déclarant que, si les circonstances le permettaient, nous mettrions plus d'authenticité & de régularité dans cette démarche.

„ Et sera tenu ledit *Sollet*, huissier, de faire un procès verbal, en forme, de la signification à la suite des deux originaux de nous signés, & de nous rapporter & de remettre l'un des deux pour original. „ *Fait & signé pour mandement & autorisation par nous princes du sang, ci-dessus nommés ce 12 Avril 1771. Etait signé comme ci-dessus.*

Le procès verbal de l'huissier *Sollet* porte qu'à la requête de L. L. A. A. sérénissimes,

messieurs les princes du sang susnommés, il a signifié l'un desdits originaux, au Sr. *Etienne Timoléon Isabeau*, secrétaire & greffier de la chambre civile du parlement, & exécuté pleinement les ordres qu'il avait reçus en faisant signer son procès verbal par ce dernier le 12 Avril 1771.

### A V I S.

**L**E 104.me tirage de la lotterie electorale palatine s'est fait à Manheim, le 2 Mai. Les numéros sortis de la roue de fortune font le 25, 28, 38, 74 & 4.

Le 105.me tirage s'est fait le 21 du même mois.

Les n<sup>o</sup>. favorisés par le sort font le 57, 28, 90, 45 & 14.

Le 106.me tirage se fera le 19 Juin.



# T A B L E.

## I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

1. **E**ncyclopédie, ou dictionnaire universel, raisonné des connaissances humaines. Tome III. Yverdon. 1771. . . . . 3
2. Conseils sur les études nécessaires, à ceux qui aspirent au S. Ministère, par M. Chavannes, P. en theol. à Lausanne. 1771. . . . . 31
3. Traité de la nature, de la culture, & de l'utilité des pommes de terre. 42
4. De la salubrité du Caffé : Genève. 51
5. Invention nouvelle d'un pistolet à quatorze coups. . . . . 56

## II. PARTIE. ANNALES littéraires de l'Europe.

- ALLEMAGNE. *Historisch-kritische Nachrichten &c. Mémoires historiques & critiques sur l'Italie, par M. Volckmann. Leipzig, 1770.* . . . . . 58
- FRANCE. *Almanac des muses.* . . . . 68
- ITALIE.... *Della necessità &c. : de la néces-*

<i>fité</i> de l'utilité du mariage des ecclésiastiques . . . . .	75
-------------------------------------------------------------------	----

### III. PARTIE. PIÈCES FUGITIVES.

1. Lettre sur la culture des pommes de terre . . . . .	76
2. L'amour marin, anecdote historique. . . . .	79
3. Anecdote intéressante pour les amis de l'humanité . . . . .	80
4. Poème sur la nécessité d'être indulgent, par M. GAILLARD . . . . .	98
5. Eglogue allemande par M. de V. . . . .	98
6. Eglogue à M. de S. Lambert par M. de V. . . . .	101

### IV. PARTIE. ANNALES politiques de l'Europe

Récapitulation . . . . .	107
France. . . . .	110
Avis . . . . .	128

F I N.